République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université LARBI TEBESSI – TEBESSA



Faculté des lettres et des langues étrangères

Département de lettres et langue françaises

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du Diplôme de Master académique

Spécialité :

Sciences du Langage

Thème :

Etude sociolinguistique du phénomène d'insécurité linguistique dans un milieu universitaire plurilingue.

Cas des étudiants de la troisième année licence français langue étrangère à l'université de LARBI TEBESSI / TEBESSA.

Réalisé par :

- M. BOUAMRA Mohammed

Membres du jury :

- **Président :** Dr. GOUASMIA Lotfi, Université LARBI TEBESSI / TEBESSA
- **Encadrant et rapporteur :** Dr. NAR Mohammed, Université LARBI TEBESSI / TEBESSA
- **Examinateur :** M. DEMMANE Ismail, Université LARBI TEBESSI / TEBESSA

Année universitaire :

2018/2019

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université LARBI TEBESSI – TEBESSA



Faculté des lettres et des langues étrangères

Département de lettres et langue françaises

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du Diplôme de Master académique

Spécialité :

Sciences du Langage

Thème :

Etude sociolinguistique du phénomène d'insécurité linguistique dans un milieu universitaire plurilingue.

Cas des étudiants de la troisième année licence français langue étrangère à l'université de LARBI TEBESSI / TEBESSA.

Réalisé par :

- M. BOUAMRA Mohammed

Membres du jury :

- **Président :** Dr. GOUASMIA Lotfi, Université LARBI TEBESSI / TEBESSA
- **Encadrant et rapporteur :** Dr. NAR Mohammed, Université LARBI TEBESSI / TEBESSA
- **Examinateur :** M. DEMMANE Ismail, Université LARBI TEBESSI / TEBESSA

Année universitaire :

2018/2019

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont en tout premier lieu à Dieu le tout puissant de m'avoir donné la volonté et la patience pour accomplir ce travail.

Je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères, ma gratitude et ma reconnaissance à mon directeur de recherche, Docteur « **NAR Mohammed** », pour son encadrement, sa disponibilité, ses orientations et ses conseils qui m'ont aidé à réaliser ce mémoire.

Je remercie également les membres du jury qui me font honneur de lire, d'examiner et d'évaluer ce travail.

Merci immensément !

DEDICACE

Je dédie cet humble travail

À la mémoire de ma chère mère qui aurait souhaité voir son fils ce jour-là. Que Dieu, le miséricordieux, vous accueille dans son vaste paradis.

À toute ma famille.

À tous mes amis sans exception.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE THEORIQUE

1er chapitre :
Le paysage sociolinguistique en Algérie

2ème chapitre :
Regards sur l'insécurité linguistique

PARTIE PRATIQUE

3ème chapitre :

Méthodologie, recueil et analyse des données

“ On ne peut créer des personnages que lorsqu'on a beaucoup étudié les hommes, comme on ne peut parler une langue qu'à la condition de l'avoir sérieusement apprise.”

— Alexandre Dumas fils.



INTRODUCTION

L'Algérie, un pays qui a été témoin de nombreux événements historiques qui l'accompagnent depuis longtemps. Ces événements ont favorisé sa richesse culturelle et créé ce qu'on appelle « le plurilinguisme », où plusieurs langues coexistent sur son territoire, parmi lesquelles : le français qui est devenue une partie intégrante de l'histoire depuis 1830, à cause de son statut officiel à cette époque coloniale. Après l'indépendance, le français a à peine perdu ce statut, car les algériens continuaient à l'utiliser simultanément avec l'arabe dialectal. Bien que le français soit une langue étrangère, il nous est imposé comme langue seconde utilisée à côté des autres langues (l'arabe classique, l'arabe algérien, le berbère et l'anglais) dans différents domaines (l'enseignement, les administrations, les médias, etc.). À l'Université, la plupart des disciplines universitaires, scientifiques et techniques sont enseignées en français. Chaque année, des milliers d'étudiants francophones font face à maints obstacles qui les empêchent de maîtriser convenablement cette langue.

Notre présent travail se relève du domaine de la sociolinguistique et s'intéresse non seulement à la diversité et les variations qui existent dans les langues, mais aussi aux comportements linguistiques des locuteurs au sein d'un contexte social.

Comprendre et discuter la réalité nécessite la maîtrise de la langue.

Une communication réussie doit atteindre trois objectifs principaux :

- ✓ Communiquer et établir des relations sociales et humaines avec les autres et atteindre ainsi le sens, la connaissance, la création, etc.
- ✓ Maîtriser le fonctionnement de la langue, il est nécessaire de réfléchir au fonctionnement de la langue et de la communication en utilisant des outils comprenant un vocabulaire spécifique qui permet de parler une langue et communiquer aisément.
- ✓ Intégrer l'aspect culturel avec l'aspect langagier et appréhender une nouvelle culture langagière.

Nous pensons qu'il ne suffit pas de connaître une langue, il faut la maîtriser, mais dans le cas d'une langue étrangère, pour un individu, il serait impossible de la maîtriser sans faire des erreurs ou faire face à des difficultés, c'est pourquoi nous nous intéressons à l'une de ces difficultés qui est l'insécurité linguistique.

Le sentiment d'insécurité linguistique peut être observé à travers les productions et les manifestations langagières et comportementales des individus. Cela signifie qu'il peut se

manifester lors d'une communication et surtout au niveau de l'oral sous forme des blocages, des silences, de refus ou de peur de prendre la parole.

L'insécurité linguistique peut avoir un impact significatif sur les compétences linguistiques des étudiants dans un milieu universitaire, mais aussi sur leur identité collective, car une langue dans laquelle ses usagers ne se sentent pas en sécurité est incapable de surmonter la concurrence. Le progrès de l'individu dans une langue, qu'il utilise, contribue à la création d'une image positive de soi et son déclin fait de cette image une image négative. La langue a été et demeure un élément constitutif de l'identité individuelle et collective.

En l'occurrence, nous essayions d'identifier les aspects et les éventuelles causes d'insécurité linguistique qui peuvent être de nature linguistique, sociologique ou psychologique, et de nous focaliser sur ses différentes manifestations susceptibles d'être présentes chez ses locuteurs et qui les empêche de saisir les occasions offertes d'adopter de nouvelles compétences ou même de progresser et d'améliorer leurs niveaux.

Les recherches sur la notion d'insécurité linguistique ont montré que,

> « L.J Calvet a appliqué ces recherches aux contextes plurilingues ,permettant d'affiner des définitions de l'insécurité linguistique comme étant le résultat de rapport inter linguistique. En d'autre termes, l'insécurité linguistique peut aussi bien résulter de la comparaison de son parler avec le parler légitime que du statut accordé à ce parler et intériorisé par le locuteur .»[1]

Nous pouvons donc comprendre que ce phénomène a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs qui ont tenté de l'étudier et d'extraire ses causes.

Pour cette raison, notre travail porte sur une étude sociolinguistique de l'insécurité linguistique dans un milieu universitaire plurilingue où nous avons choisi d'examiner la notion d'insécurité linguistique auprès des étudiants de la troisième année licence de la langue française.

Notre objectif se résume en premier lieu, dans la recherche des difficultés qui compliquent l'apprentissage de cette langue, et en deuxième lieu, dans la recherche de l'impact de ce phénomène d'insécurité linguistique sur la maîtrise de cette langue.

[1]ROUSSI, Maria. *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natif : le cas des professeurs grecs de français*[En ligne]. Thèse de doctorat : FLE : didactique des langues et des cultures. Paris III : Universités Sorbonne nouvelle,2009, p.7. [Consulté le 21 mai 2019]. Disponible sur : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00787305/document

Pour atteindre l'objectif que nous avons identifié, il est nécessaire de poser les questions suivantes :

- Quelle est la situation actuelle du français dans notre faculté compte tenu de la présence du plurilinguisme ?
- L'insécurité linguistique forme-t-elle une entrave dans le cheminement d'apprentissage de ces étudiants ?
- D'où provient l'insécurité linguistique ?

Ces questions découlent de la problématique suivante :

- Dans quelle mesure et comment l'insécurité linguistique affecte-t-elle les étudiants du français dans un environnement multilingue ?

Notre travail se base sur les hypothèses suivantes :

1. L'insécurité linguistique provient du fait que l'étudiant n'a pas choisi d'étudier la langue française, mais plutôt il a été obligé par certaines circonstances pour l'étudier.
2. Ce phénomène peut être issu d'ordre psychique ou social. Egalement, parmi les causes de l'insécurité linguistique il y'a l'atmosphère universitaire plurilingue, l'histoire de cette langue en Algérie, etc.
3. L'insécurité linguistique influence négativement sur la maîtrise du français, entant que langue étrangère, par les étudiants de cette langue, en ce sens qu'elle les met dans une situation où ils sont dépossédés de toute confiance en soi et incapables de produire un beau discours en français et linguistiquement correct.
4. Cette situation peut refléter le statut de la langue française en Algérie aussi que le statut sociolinguistique.

Pour répondre à notre problématique, nous avons mené une enquête basée sur un questionnaire destiné aux étudiants de la 3ème année FLE, et parce que l'insécurité linguistique est plus perceptible à l'oral qu'à l'écrit. Nous avons décidé de suivre ce questionnaire avec des séances d'observation pour observer les comportements des étudiants.

Le choix du public n'était pas fortuit, nous avons choisi les étudiants de la 3ème année français parce qu'ils ont déjà passé deux années au moins à l'université. La langue française ne leur est pas nouvelle, et pour voir s'ils peuvent, après leur ancienneté, répondre à notre questionnaire et communiquer aisément.

Notre travail de recherche est divisé en deux parties, une première partie théorique et une seconde partie pratique.

La partie théorique est répartie en deux chapitres, le premier chapitre intitulé « le paysage sociolinguistique en Algérie » est consacré à définir les notions de la sociolinguistique et la politique linguistique. Ensuite, nous nous intéresserons à la situation sociolinguistique en Algérie. Finalement, nous allons présenter la réalité du FLE et la situation diglossique de ce pays.

Dans le deuxième chapitre titré « regards sur l'insécurité linguistique », nous essaieront de donner un aperçu historique à la notion d'insécurité linguistique, de définir le couple sécurité/insécurité linguistique et de dégager les différentes sortes d'insécurité linguistique, ses formes, ses manifestations et ses causes. Nous allons également définir deux concepts relatifs à ce phénomène qui sont la norme et la communauté linguistique.

La deuxième partie de notre travail est une partie méthodologique dans laquelle nous présenterons les étapes et le déroulement de l'enquête qui seront suivis d'une analyse des résultats obtenus afin de répondre à notre problématique et aussi pour confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Enfin, ce travail se termine par une conclusion, dans laquelle nous fournirons une analyse générale de notre travail.

PARTIE THEORIQUE

1er CHAPITRE :

Le paysage sociolinguistique en Algérie

Dans notre premier chapitre, titré « Le paysage sociolinguistique en Algérie », nous essayons de définir la notion de la sociolinguistique qui est l'ombre de notre recherche, aussi de mettre un coup d'œil sur la politique linguistique adopté par l'Etat, sur la situation sociolinguistique actuelle en Algérie dans lequel nous parlons des langues en présence dans le cadre linguistique algérien. Finalement, nous exposons la réalité de la langue française, comme étant une langue étrangère, et la situation diglossique de ce pays.

Tout d'abord, la sociolinguistique est une science qui étudie le langage à la lumière de la sociologie ou qui relie le vocabulaire linguistique à son contexte social. Autrement dit, elle s'intéresse à l'étude de la fonction sociale de la langue et l'analyse de la relation entre la langue et les pratiques sociales.

Selon le sociolinguiste Christian Baylon,

> « La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements de la communauté linguistique port sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques… Elle s'est donné primitivement pour tâche de décrire différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. »[2]

D'une part, ce domaine vise communément à interpréter concrètement les différentes variations sociales du langage, et à se mesurer leurs systèmes principaux à partir l'étude de divers usages langagiers liés à l'âge, au sexe, à la classe sociale, etc. D'autre part, l'intérêt de cette science est d'étudier les contacts linguistiques dans les communautés multilingues, comme c'est le cas de notre territoire.

La sociolinguistique est donc une branche concernée par diverses préoccupations langagières, qui fournit une préférable appréhension des langues parlées dans le monde, et une clé pour le développement des préjugés linguistiques et de la multiplicité des langues.

1. La politique linguistique en Algérie

Selon Jean-Louis CALVET, une politique linguistique *« est l'ensemble des choix conscients effectuée dans le domaine des rapports entre langue et vie. »*[3]

---

[2]BAYLON, Christian. *Sociolinguistique* : *société, langue et discours*. Paris : Nathan. 1991, p.35.
[3]CALVET, Louis-Jean. *La sociolinguistique*. Paris : PUF. Collection que sais-je ?. 1993, p.111-112.

Chez Henri BOYER,

> « L'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspective qui sont ceux d'une politique linguistique. »[4]

La politique linguistique s'appuie sur des recommandations claires, et elle s'affilie à la structure du marché linguistique, cette dynamisation sociolinguistique entre deux ou maintes langues, peut se diriger d'une consubstantialité plus au moins tranquille à une dispute ouverte.

Après la décolonisation de l'Algérie, ce dernier a suivi la politique d'arabisation qui se reflète par la valorisation de l'identité et la souveraineté nationale et islamique.

> « l'arabisation devient un moyen d'affirmer l'identité arabe (la langue était perçue comme l'attribut fondamental de la personnalité arabe), cette politique linguistique a permis d'affirmer le statut officiel de la langue arabe et sa place dans la société algérienne, en œuvrant à la généralisation de son utilisation, dans tous les domaines de la vie quotidienne et sociale des citoyens. L'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement de culture, objectif qui s'identifier, parmi d'autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne. »[5]

Cette politique linguistique adoptée par le gouvernement incite le peuple à utiliser la langue et la culture arabe, c'est-à-dire elle vise à élever et à populariser l'emploi de la langue arabe, dans tous les établissements officiels, dans le but d'une intégration nationale et d'une annexion ethnique au monde arabo-musulman.

2. La situation sociolinguistique actuelle en Algérie

La langue est un phénomène social et un outil essentiel par lequel les membres de la société communiquent. Ses utilisateurs doivent adapter ses règles et respecter ses lois, mais

---

[4] BOYER, Henri. *Sociolinguistique : territoires et objet*. Paris : Lausanne. 1996, p.23.

[5] IBRAHIMI-TALEB, Khaoula. *Les Algériens et leur(s) langue(s).*Alger : El Hikma. 1995, p.186.

la pratique de la langue se heurte souvent à un groupe d'idéologies et de cultures de la même société qui adopte à son tour une variété de langues différentes dans leurs systèmes vocaux, morphologiques et syntaxiques, comme dans notre société algérienne où la diversité linguistique se manifeste clairement dans la vie quotidienne des locuteurs qui maîtrisent plus d'une langue.

> « les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langue parlées ,écrites ,utilisées ,en l'occurrence ,l'arabe dialectale, le berbère, l'arabe standard et le français vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lié les deux normes dominantes (l'une par la constitutionalité de son statut de langue officielles, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique)d'une part et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaire.»[6]

En ce qui concerne la réalité sociolinguistique dans notre pays (l'Algérie), elle est encore dans une situation mystérieuse, elle se particularise par la réunion de plusieurs langues qui ont fait de la communauté algérienne, une société plurilingue.

C'est ainsi que le paysage linguistique en Algérie est caractérisé par un héritage culturel et linguistique qui a contribué à la création d'une coexistence de nombreuses variétés linguistiques de l'arabe, le symbole de l'arabisation et de l'islamisation, en passant par le berbère aux différentes langues étrangères. Sachant que l'Algérie a été témoin de nombreuses invasions (romaine, byzantine, phénicienne, carthaginoise, arabe, turque et française) et donc les changements au niveau linguistique sont très perceptibles.

De ce fait, SEBAA Rabah déclare,

> « Ceux qui connaissent l'Algérie savent qu'il existe dans cette société une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de L'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel, pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité et de la langue amazighe, plus communément connue sous l'appellation de langue berbère, pour l'usage naturel d'une grande partie de la population confinée à une quasi clandestinité. »[7]

---

[6]IBRAHIMI-TALEB, Khaoula. *De la créativité au quotidien : le comportement langagier des locuteurs algériens.* Alger : EL- Hikma. 2003, p. 22.
[7]SEBAA, Rabah. *Culture et plurilinguisme en Algérie* [En ligne]. 13, 2002 [Consulté le 17 mars 2019 à 19 h 38]. Disponible sur : http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm.

Cette citation montre la richesse et la diversité de la situation linguistique algérienne où les langues utilisées sont réparties en deux grandes espèces: les langues nationales (l'arabe et le tamazight) et les langues étrangères (le français et l’anglais).

En effet, cette situation sociolinguistique particulière algérienne, est due à l’histoire de ce pays, qui a connu un passage de plusieurs civilisations et notamment l’ère coloniale, qui a duré environ 132 ans. En ce sens, l’environnement linguistique algérien, résulte de son histoire, sa géographie, est plurilingue.

2.1. Les langues en présence en Algérie

Le statut linguistique algérien actuel est caractérisé par l’existence simultanée de deux langues officielles, qui sont l’arabe et le tamazight.

2.1.1. L’arabe

Dès l’indépendance, l’arabe est la langue officielle en Algérie, son utilisation est inévitable dans tous les domaines. Cependant, lorsque nous parlons de l’arabe en Algérie, nous nous référons à l’arabe classique et à l’arabe algérien (dialectal), qui sont en usage dans des diverses circonstances.

2.1.1.1. L’arabe classique

En Algérie, la langue arabe classique occupe une place très importante dans la société, puisqu’elle est la langue de la religion en générale et du Coran en particulier*« la langue arabe et l’islam sont inséparables (...) l’arabe a sa place à part par le fait qu’elle est la langue du Coran et du prophète. »*[8]

Elle est utilisée dans de nombreux domaines (l’enseignement, la politique, etc.), est enseignée aux établissements scolaires dès la première année de scolarisation.

Autrement, elle se singularise par un vaste champ de vocabulaire et une exactitude de ses bases grammaticales ce qui la rend suffisamment compliquée. Ainsi, en raison du taux élevé d’analphabétisme, ce genre de langue n’est assimilé que par les locuteurs instruits. Nous pouvons, environ, apprécier que presque tous les Algériens ne parlent que l’arabe dialectal. L’usage de l’arabe classique est donc ignoré dans les pratiques linguistiques quotidiennes.

[8]BENRABEH, Mohamed. *Langue et pouvoir en Algérie*. Paris : éd Ségur. 1999, p.156.

2.1.1.2. L'arabe algérien (dialectal)

L'arabe algérien ou dialectal, est un langage labial, un outil de communication commun entre la plupart des interlocuteurs algériens, parce qu'il représente leur langue maternelle avec ses divergentes variétés. Il se distingue de l'arabe classique par sa morphologie, sa grammaire, son vocabulaire et notamment son accent.

Selon TALEB IBRAHIMI Khaoula,

> « Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes. »[9]

Ce dialecte, appelé en Algérie 'Derja', est usé quotidiennement lors des interactivités orales au sein de la communauté algérienne, entre les amis, familles, etc., mais guère dans les conditions formelles à l'instar du domaine médiatique, la justice, l'enseignement, etc., car, il n'est pas nommé comme étant une langue officielle. C'est un langage qui n'a pas des normes grammaticales ni des lois linguistiques, parlé et mêlé avec le français ou le tamazight, mais il reste compréhensible et accessible pour tous les locuteurs algériens.

2.1.2. Le tamazight

Les dialectes amazighs sont l'une des composantes fondamentales de l'identité algérienne, des langues qui n'ont pas disparu depuis des siècles et de l'histoire, malgré l'occupation successive de l'Afrique du nord en général et de l'Algérie en particulier.

La langue amazighe forme une branche de la famille des langues chamito-sémitique et couvre une vaste zone géographique : l'Afrique du nord, du Maroc à l'Égypte, en passant par l'Algérie, la Tunisie, la Libye, Mali et le Niger, où le nombre des berbérophones en Algérie représente environ 25 à 30 % locuteurs de la population algérienne, mais il n'existe pas des chiffres exactes et officiels sur leur nombre en raison du manque de statistiques récentes et crédibles.

La langue amazighe est une langue vivante et rigoureuse en Algérie à travers ses différentes variétés :le Kabyle parlé dans le centre et le nord-est, principalement à Tizi-

[9]IBRAHIMI-TALEB, Khaoula. *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues.* L'Année du Maghreb [En ligne], I | 2004. Mis en ligne le 08 juillet 2010 [Consulté le 24 mars 2019 à 21 h 34]. Disponible sur : https://journals.openedition.org/anneemaghreb/305.

Ouzou, Bouira, Bejaia et Boumerdes, avec 5 million de locuteurs, le Chaoui à l'est parlé par les chaouis dans les Aurès et le massif méridional montagneux avec 2,5 million de locuteurs, le Mzab parlé par les mozabites dans le nord du Sahara algérien, principalement à Ghardaïa avec 150000 à 200000 locuteurs, le Targui pratiqué par les Touaregs dans le Sahara algérien et le Zénète dans le sud-ouest. Il existe également d'autres variétés telles que le Chelha, le Tasahlit, le Chenoui, le Tagargrent, etc.

> « On croirait aujourd'hui, en Algérie et dans le monde, que les Algériens parlent l'arabe. Moi-même, je le croyais, jusqu'au jour où je me suis perdu en Kabylie. Pour retrouver mon chemin, je me suis adressé à un paysan sur la route. Je lui ai parlé en arabe. Il m'a répondu en tamazight. Impossible de se comprendre. Ce dialogue de sourds m'a donné à réfléchir. Je me suis demandé si le paysan kabyle aurait dû parler arabe, ou si, au contraire, j'aurais dû parler tamazight, la première langue du pays depuis les temps préhistoriques… »[10]

Les dialectes amazighs en Algérie ont toujours rivalisé avec l'arabe et le français pour obtenir le même statut que ces deux langues. Au cours des deux dernières décennies et après plusieurs années de conflit afin de reconnaître la langue amazighe comme langue national, cette langue a prospéré, passant d'une négation totale à une langue national en 2002 pour balayer le champ médiatique, les écoles et les universités. Ce conflit a pris fin avec la reconnaissance de la langue amazighe et est devenu une langue officielle à partir de 2016.

2.1.3. Les langues étrangères

La scène linguistique algérienne se caractérise par la domination de deux langues étrangères qui sont le français et l'anglais, contrairement à l'environnement universitaire, dans lequel de nombreuses autres langues telles que le turc, l'espagnol, le russe, l'italien et l'allemand sont enseignés.

2.1.3.1. Le français

L'histoire de l'émergence de la langue française en Algérie a débuté avec l'occupation française qu'a connue ce bled en 1830. A l'époque, cette langue est devenue la langue fondamentale et authentifiée du pays. Du même coup, les locuteurs algériens étaient confrontés à l'inévitabilité d'étudier et d'apprendre le français et ils n'étaient pas autorisés d'apprendre l'arabe.

[10]KATEB, Yacine. *Les Ancêtres redoublent de férocité.* Alger : Bouchène/Awal. 1990.

> « Le français, langue imposée au peuple algérien par le feu et le sang, a constitué un des éléments fondamentaux utilisés par le pouvoir colonial pour parfaire son emprise sur le pays conquis et accélérer l'entreprise de déstructuration, de dépersonnalisation et d'acculturation d'un territoire devenu partie intégrante de la « mère patrie », la France. »[11]

Après l'indépendance du pays, la sphère d'utilisation de la langue de colonialisme est considérablement diminuée dans presque tous les établissements gouvernementaux. Cette régression de la langue française est dû par la politique de l'arabisation installée par l'Etat. Cette stratégie, qui vise à mettre un bien en valeur la langue arabe, a sensiblement limité le territoire qu'occupait le français dans l'aire algérien. *« La langue française a connu un changement d'ordre statuaire et de ce fait, elle a quelques peu perdu du terrain dans certaines secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris l'arabe. »* [12]

Bien que de cette politique, la langue française est restée importante dans un vaste terrain : dans les avenues, dans les universités, etc. Elle était maîtrisée par un énorme nombre de locuteurs et elle a conservé sa place dans la communauté algérienne et notamment dans l'environnement intellectif. Ce qui fait que,

> « Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université elle demeure la langue de l'université. »[13]

La réalité sociolinguistique algérienne actuelle, nous permet de se rendre compte que cette langue n'a pas absolument perdu son prestige, elle est un art de communication vastement employé. Tout aussi, au sein des universités algériennes, étant donné que de nombreuses branches sont enseignées par cette langue, particulièrement les domaines de la littérature, des sciences, de la biologie, de la médecine,…etc.

2.1.3.2. L'anglais

---

[11]IBRAHIMI-TALEB, Khaoula. Option citée.
[12]ZABOOT, Tahar. *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou* [En ligne]. Thèse de doctorat : sciences du langage. Paris : Université de la Sorbonne. 1989. [Consulté le 18 mars 2019]. Disponible sur : https://gerflint.fr/Base/Algerie9/zaboot.pdf.
[13]SEBAA, Rabah. (1999). Cité par DERRADJI, Yacine. In *« la langue française en Algérie : particularisme lexicale ou norme endogène ? »*. Dans les cahiers du SLADD, Université Mentouri Constantine, SLADD (2004), p.22.

La ruée vers les écoles spécialisées dans l'enseignement de l'anglais en Algérie se confirme jour après jour. Dans le système éducatif algérien l'anglais est la deuxième langue étrangère après le français, l'individu étudie dans les premières étapes de l'enseignement avant d'arriver à l'Université le français pendant 10 ans par rapport à 7 ans pour l'anglais et commence à apprendre le français au début de la troisième année du primaire, en attendant la première année du cycle moyen pour apprendre les premiers cours d'anglais, dont les heures d'enseignement par semaine sont inférieures à la langue française, mais il ne faut pas nier que l'anglais est réputé pour être la première langue internationale, son usage dépasse le statut enseignée pour accompagner le quotidien des locuteurs algérien surtout la jeune génération qui considère cette langue comme un point de départ au monde, c'est la langue la plus parlée et la plus utilisée dans les recherches scientifiques et techniques.

« En 1993, l'enseignement de l'anglais devient possible en présence du français comme première langue étrangère, à titre optionnel et en concurrence avec le français »[14], mais la politique d'enseignement de l'anglais en tant que première langue étrangère n'a pas abouti car sa position est encore faible dans l'environnement linguistique et culturel du sujet parlant algérien en présence du français comme première langue par excellence. Dans son enquête menée en 1999, le CNEAP affirme que *« le français est la première langue étrangère dans la société, les entreprises et dans les institutions...»*[15]

3. La réalité du FLE en Algérie

Après l'indépendance, plusieurs textes de lois ont été appliqués pour généraliser l'usage de l'arabe et pour maintenir l'identité arabe (l'arabisation), le français demeure et reste présente comme étant la langue d'information et de communication dans les médias, les secteurs économiques, la maison à travers des termes empruntés au français, le système éducatif et enfin à l'Université qui est notre terrain d'enquête.*« Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien. »*[16]

---

[14]QUEFFELEC Ambroise et al. *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues.* De Boeck Supérieur. 2002, p. 03.

[15]Centre national d'études et d'analyse pour la planification. Résultats cités dans : DERRADJI Yacine. *Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ?* Revue des Observatoires du français Contemporain en Afrique Noire : Le français en Afrique, Didier Érudition. 2001, 15, p. 46.

[16]ACHOUCHE, Mohamed. *La situation sociolinguistique en Algérie, Langues et Migrations.* Grenoble : Presses Université de Grenoble. 1981.

Selon le système éducatif algérien, l'enseignement du primaire jusqu'au secondaire est dispensé en arabe où l'arabe classique est obligatoire durant les neuf premières années et le français n'est enseigné qu'à partir de la troisième année du primaire en tant que première langue étrangère. À l'Université nous pouvons distinguer un enseignement arabophone et un enseignement francophone ; l'arabe est pratiqué dans certains disciplines universitaire sociales, économiques, commerciales...etc., et la plupart des domaines scientifiques et techniques tels que la médecine, les sciences vétérinaires, l'architecture...etc. sont enseignés en français.*« Donc la réalité du terrain nous s'impose à admettre que le français en Algérie dépasse le cadre d'une langue étrangère puis qu'il accompagne le quotidien des locuteurs algériens comme une langue seconde. »*[17]

Donc le français occupe le rôle d'une langue d'accès à la formation scientifique et est devenu une tâche importante dans notre pays (l'Algérie). Cette situation est souvent un obstacle devant les nouveaux arrivants parce qu'après avoir étudié le français pendant neuf ans, l'étudiant se trouve incapable de pratiquer cette langue, une langue supposée être pratiquer couramment, il se trouve confronté à une langue qu'il ne maîtrise pas suffisamment en se sentant peur ou hésitant ou même intimidant, ce sentiment n'est qu'un sentiment d'insécurité qui les empêche d'avancer et les pousse à changer de branche ou à abandonner leurs études.

4. La situation diglossique en Algérie

Le concept *« diglossie »* se montrait pour la première fois chez le linguiste franco-grec Jean Psichari, selon lui une diglossie est : « *comme une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un* usage *déclaré parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre.* »[18]. Elle est considérée comme une *« Situation linguistique d'un groupe humain qui pratique au moins deux langues en leur accordant des statuts hiérarchiquement différents, notamment lorsque ces langues ou variétés linguistiques sont apparentées et partiellement intercompréhensibles. »*[19]

---

[17]GHALEM, Hicham. *La dimension interculturelle dans l'enseignement /apprentissage du FLE .Cas des apprenants de 1ere année secondaire*,2013,92p. [En ligne]. Mémoire de master :FLE et didactique des langues-cultures. Biskra : Université Mohamed Khider, 2013[Consulté le 20 mars 2019]. Disponible sur : http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5282/1/sf250.pdf

[18]BOURDIEU, Pierre. Cité dans l'ouvrage de BOYER, Henri. *Introduction à la sociolinguistique.* Paris : Dunod. 2001, p.48.

[19]Le grand dictionnaire terminologique (GDT) [En ligne] [Consulté le 24 avril 2019 à 15 h 10]. Disponible sur : http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/Resultat.aspx.

D'ailleurs, la diglossie veut dire l'usage organisé de deux langues ou de deux variétés d'une même langue où l'une est inférieure en comparaison de l'autre. Autrement dit, le locuteur pense que la langue qu'il maîtrise est une langue élevée dite *« haute »*, par rapport à l'autre qui est considérée pour lui comme une langue dévalorisée dite *« basse »*.

En outre, le statut linguistique algérien entre l'arabe et le français est estimé comme une situation diglossique, de ce fait Yamina Benmayouf affirme que,

> « L'Algérie vit une situation linguistique caractérisée par la diglossie. Le concept de diglossie appliqué à la réalité algérienne appelle des précisions. Une réflexion approfondie autour de la situation diglossique en Algérie, de ses répercussions sur tous les plans, en particulier dans le domaine du savoir et de l'éducation, dans celui de l'information et de l'expression, s'impose ainsi qu'une description de son évolution et de son aboutissement actuel. »[20]

Après ce que nous avons collecté comme informations et avant de parler du phénomène d'insécurité linguistique d'une manière approfondie, nous pouvons dire que la diglossie a donc une influence négative sur l'apprentissage d'une langue étrangère dans un tel environnement plurilingue. Elle génère un manque de sécurité linguistique, car l'étudiant ou bien le locuteur tient compte du fait que sa langue est favorisée par rapport à l'autre qu'il l'apprend, ce qui lui pose une méfiance en soi quand il parle ou écrit.

> « La créativité linguistique qui caractérise le locuteur natif apparaît de manière éclatante dans le langage des jeunes, qui représentent la majorité de la population en Algérie. La pratique, dictée par des besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes.»[21]

Pour conclure, nous disons que les langues en Algérie ont subi plusieurs changements linguistiques, comme nous l'avons mentionné précédemment, ce pays se caractérise par une situation linguistique très intéressante et l'État algérien a pris des mesures sérieuses pour parvenir à la coexistence entre les langues vivant sur le territoire national.

---

[20]BENMAYOUF, Yamina. *La diglossie en Algérie et son évolution, revue des sciences humaines.* [En ligne] n°18. Décembre 2002. Constantine : Université des frères Mentouri 1. [Consulté le 24 avril 2019 à 15 h 37]. Disponible sur : http://revue.umc.edu.dz/index.php/h/article/view/1043.
[21]BENRABEH, Mohamed. Option citée. p.177.

2ème CHAPITRE :

Regards sur l'insécurité linguistique

La sociolinguistique, depuis sa naissance, confrontée à des différents phénomènes liés aux langages au cœur des sociétés, comme : les activités et les pratiques langagières dans la vie communautaire, les compétences et les représentations linguistiques, l'analyse discursive, les décrets linguistiques imposés par les communautés sur l'usage de leur(s) langue(s), l'hypercorrection, l'insécurité linguistique, etc.

Dans cette deuxième partie de notre travail, intitulé « regards sur l'insécurité linguistique », nous montrons les différentes approches permettant de parler de l'émergence de ce phénomène, de définir le couple : sécurité/insécurité linguistique. Aussi, nous exposons les différentes formes et sortes d'insécurité linguistique. Nous parlons également de la relation de la communauté linguistique et de la norme avec l'insécurité linguistique, et sans oublier les signes et les causes de l'insécurité linguistique.

1. Aperçu historique

Les études sur la conception d'insécurité linguistique ont éprouvé des grandes étapes importantes, de sa manifestation, à son développement et jusqu'aujourd'hui. Ce concept est paru d'abord chez le linguiste américain Einar Haugen sous le terme *« schizoglossie»*[22]. *« Il l'a utilisé pour expliquer les situations linguistiques dans lesquelles coexistaient différentes normes et différentes formes d'une même langue. »*[23].Cette connaissance a ensuite été évoluée grâce au sociolinguiste américain William Labov dans ses travaux sur la superposition sociale et les problèmes concernant la prononciation du phonème [r] chez les new-yorkais.

À la suite d'une immense recherche, W. Labov a constaté que,

> « Les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence les formes de prestige usitées par les membres plus jeunes de la classe dominante. Cette insécurité linguistique se traduit chez eux par une très large variation stylistique ; par de profondes fluctuations au sein d'un contexte donné ; par un effort conscient de correction ; enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité. »[24]

[22]Terme inventé par Einar Haugen en 1962.
[23]CALVET Louis-Jean et MOREAU Marie-Louise. *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone.* Diffusion Didier Erudition. 1998, p. 09.
[24]LABOV, William. *Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Minuit.1995, p.37.

En fait, d'après Labov, l'insécurité linguistique, est conjointe à la variation linguistique à l'intérieur d'une communauté (classes sociales). Il a déclaré que les locuteurs de la petite bourgeoisie souhaitent pratiquer des façons de parler dites prestigieuses (celles de la grande bourgeoisie) et ils considèrent que cette façon est la façon dominante sur la norme d'une langue. De plus, ils estiment que le code linguistique utilisé par les bourgeoisies est la forme la plus méliorative pour réaliser un discours, raison pour laquelle, ils tentent, lors de conversations, de choisir la soi-disant façon prestigieuse aux dépens de leur propre façon.

L'année 1982, était la période du rôle de Pierre Bourdieu (sociologue français) pour étudier le phénomène d'insécurité linguistique, dans laquelle, il a remarqué les désaccords linguistiques vivants entres les classes sociales. Selon lui, les locuteurs de la classe prédominante, la prétendue « la petite bourgeoisie », souffrent d'un sentiment d'autodestruction et ils ne possèdent ni le capital économique ni le capital culturel, qui sont préservés dans cette situation d'autorité linguistique qu'avec leur convenable connivence ; car, ils ne disputent pas sur la bien-fondé de pratique langagière dominée (internée par la grande bourgeoisie), ils cherchent seulement à l'approuver. Bourdieu a précisé cette idée comme suit :

> « […] Corrections ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés, par un effort désespéré vers la correction, soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique (avec toutes les ormes d'euphémisme), de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur fait « perdre tous leurs moyens », les rendant incapables de « trouver leurs mots », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue. »[25]

D'après ce sociologue, le sentiment d'insécurité linguistique est étroitement lié à la hiérarchie sociale des locuteurs, comme l'a déjà prouvé Labov. Ainsi, le locuteur dans cette situation, où la langue est contrôlée par une classe sociale dirigeante, cherche à développer sa façon de parler selon les critères linguistiques de cette classe.

Au sein des perquisitions sur le concept d'insécurité linguistique, il est obligatoire de mentionner les travaux de Nicole Gueunier, qui a étudié ce phénomène chez les locuteurs francophones, dans son œuvre collectif avec ses collaborateurs, titré *« les français devant*

[25]BOURDIEU, Pierre. Cité par FRANCARD, Michel. *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Bruxelles : Service de la langue française. Direction générale de la Culture et de la Communication. 1982, p.12.

la norme »[26]. Le fondement de leur investigation est de démontrer l'hypothèse qui prouve l'existence d'une relation exceptionnelle entre l'insécurité linguistique et la situation diglossique. GUEUNIER et ses collaborateurs ont constaté que : *« étudiant les attitudes face à la norme dans des milieux urbains différents en France, remarquent que dans les régions où coexistent le français et une langue régionale, l'insécurité linguistique est très manifeste. »*[27]

D'abord, cette étude montre que dans les régions où la langue française ne partage pas l'environnement linguistique avec une autre utilisation langagière, c'est-à-dire où le français est la seule langue parlée, le sentiment de la sécurité linguistique est présent chez les locuteurs. En revanche, dans les sphères diglossiques où le français partage le terrain linguistique avec d'autres langages, la sensation d'insécurité linguistique est apparue chez les locuteurs.

2. Concepts définitoires

Calvet Jean-Louis a défini le couple sécurité/insécurité linguistique comme suit :

> « On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. »[28]

D'une part, l'insécurité linguistique est le fait qu'un locuteur estime que sa façon de parler est inconvenante en comparaison de la norme, ou sa façon de parler est peu valorisante, par rapport à celle de son interlocuteur parce que le concept d'insécurité linguistique est étroitement lié à deux concepts de base pour la construction du domaine sociolinguistique: le concept de communauté linguistique et le concept de norme.

D'autre part, quant à la sécurité linguistique, elle est le calme, la sérénité que ressent un locuteur quand il discourt. A cet égard, nous entendons que lorsque nous parlons de la

---

[26]GUEUNIER Nicol, GENOUVRIER Emile & KHOMSI Abdelhamid. *Les Français devant la norme*. Paris : Champion. 1978.
[27]BEJAOUI, Nabila. *L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie*. [En ligne]. In revue de la faculté des lettres et des langues. Biskra : Université de Mohamed Khider. 2010, p. 09. [Consulté le 10 avril 2019 à 07 h 23]. Disponible sur : http://fll.univ-biskra.dz/images/pdf_revue/pdf_revue_06/bedjaoui%20nabila.pdf.
[28]CALVET Louis-Jean. Option citée.1993, p.75- 76.

sécurité linguistique, c'est quand un locuteur est immunisé contre les problèmes liés à la langue et aux normes qui la gèrent.

M. Francard a lancé un véritable travail de conceptualisation de l'insécurité linguistique où il a mis en relation la sécurité/insécurité linguistique, la scolarisation et la conscience normative :

> « L'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est: -celle de la classe dominante, ou -celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore -celle de locuteurs fictifs détenteurs de la norme véhiculée par l'institution scolaire. »[29]

La première partie de la définition présente la vision de l'insécurité linguistique partagée par W. Labov (1976) et P. Bourdieu (1982). La seconde partie de la définition se réfère aux travaux de N. Gueunier et Al (1978) et M. Francard (1989), et la troisième partie fait appel à l'hypothèse de clôture de l'article de M. Francard sur l'Ardenne belge (1989).

Francard dans son étude menée sur des locuteurs de Lutrebois (Wallonie de sud) a tenté de lier ce phénomène d'insécurité linguistique aux taux de scolarisation pour montrer que les locuteurs les plus vulnérables à ce phénomène sont ceux qui ont des connaissances sur la norme linguistique, c'est-à-dire les locuteurs les plus scolarisés, et ne sont pas ceux qui emploient le plus souvent une langue régionale. C'est l'école qui favorise l'insécurité linguistique, car elle transmet la forme standard. Donc selon Francard, l'insécurité linguistique est liée en premier lieu au degré de connaissance et à la conscience normative des locuteurs.

Ensuite, pour Pierre Bourdieu,

> « Quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique où est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité se traduit chez lui par un effort conscient de correction afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux. Dans ce cas, les locuteurs rejettent leur façon de parler pour

[29]FRANCARD, Michel. *Insécurité linguistique en situation de diglossie : le cas de l'Ardenne Belge.* In Revue Québécoise de linguistique théorique et appliquée. L'association, Trois-Rivières, Québec 8(2). 1989, p.151.

dissimuler leur identité sociale, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime. »[30]

Après cette théorie, nous comprenons que quand un locuteur se demeure dans une communauté où il découvre que la langue en vigueur est favorable en comparaison de sa propre langue, il tentera de s'adapter à ce territoire linguistique et d'appliquer la norme y usée. C'est où le locuteur se met dans une situation d'anxiété quand il parle.

3. Les formes d'insécurité linguistique

À l'aide de la distinction proposée par Marie-Louise Moreau (1996), il existe deux formes d'insécurité linguistique, il y a d'abord:

3.1. L'insécurité linguistique dite

« Telle que la reflètent les discours épi-linguistiques. »[31]. Cette forme est provoquée par des discours négatifs dans lesquels les locuteurs apparaissent un certain malaise dans leur langue.

Ensuite, il y a :

3.2. L'insécurité linguistique agie

« Celle qui transpire dans les pratiques. »[32]. Elle est fortement liée aux attitudes et pratiques linguistiques du locuteur. Elle est rapidement notable à cause des phénomènes d'hypercorrection, d'autocorrection, etc.

Cette distinction vise à comprendre la différence entre la situation belge où l'insécurité linguistique agie est plus forte comparativement à la situation sénégalaise où l'insécurité linguistique est davantage dite.

Louise Moreau affirme que l'insécurité linguistique dite se ramène à *« des lieux communs, des stéréotypes, sans ancrage réel dans ce que ressentent effectivement les individus. »*[33], contrairement à l'insécurité linguistique agie qui présente *« un nécessaire enracinement dans une expérience affective individuelle. »*[34]. Elle estime que ces deux

---

[30]BOURDIEU, Pierre. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard. 1982, p.104

[31]MOREAU, Marie-Louise. *Insécurité linguistique: pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départ de données camerounaises, sénégalaises et zaïroises.* Cl. Bavoux, Français régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographiques. 1996, p. 109.

[32]Ibid. p. 109.

[33]Ibid. p. 110.

[34]Ibid. p. 110.

catégories d'indices (ceux du discours épi-linguistiques et ceux du comportements langagiers) s'hiérarchisent du point de vue de l'intensité du sentiment qu'elles expriment, elles fonctionnent indépendamment et rapportent sur des faits distincts.

4. Les différentes sortes d'insécurité linguistique

Le phénomène d'insécurité linguistique touche non seulement les locuteurs en situation de variabilité d'une même langue, mais également ceux qui vivent dans des milieux plurilingues. Par conséquent, Calvet affirme que,

> « Sur l'importance de considérer l'insécurité linguistique non pas uniquement dans une perspective intralinguistique (variation au sein d'une même langue), mais également dans une approche de force entre des langues différentes, qui ne sont pas toujours apparentées. »[35]

Cette affirmation nous mène à dire que ce phénomène est un problème linguistique compliqué. Ainsi, certains chercheurs ont proposé des différents types d'insécurité linguistique.

4.1. Selon Jean-Louis CALVET

Il a distingué 3 types d'insécurité linguistique qui sont :

4.1.1. L'insécurité linguistique identitaire

Ce type d'insécurité découle du fait que la variabilité linguistique ou le langage utilisée par un locuteur, exprime son affiliation langagière. De plus, il indique l'identité linguistique du locuteur. De ce fait, HAMDI. H affirme que *« L'insécurité identitaire : résulte de ce que la langue ou la variation qu'on pratique ne correspond pas à celle de la communauté d'appartenance qu'on se donne ou qu'on vise. »*[36]

Ainsi, nous constatons que quand un locuteur se sent comme un étranger dans une communauté autre que la sienne, où la façon de parler ne rassemble pas à celle de sa société ni à celle de la communauté dans laquelle il souhaite s'intégrer, dans ce cas, il pensera qu'il utilise une forme de langue qui ne correspond pas à son identité linguistique ; c'est l'insécurité identitaire selon Calvet.

---

[35]CALVET, Louis-Jean. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon. 1999, P.97.
[36]HAMDI, Hanane. *L'immigration et insécurité linguistique : le cas des immigrés algériens en France* [en ligne]. Mémoire de magistère : sciences du langage. Batna : Université Elhadj Lakdher. 2007, p.29 [Consulté le 11 avril 2019]. Disponible sur : http://theses.univbatna.dz/index.php/theses-en-ligne/doc_download/3484-immigration-et-insecurite-linguistique--le-cas-des-immigres-algeriens-en-france.pdf.

4.1.2. L'insécurité linguistique formelle

Quand un locuteur croit que son style de parole n'est pas le même que celui des autres, que son code linguistique n'est pas ce qu'il devrait être et il essaie de pratiquer une autre langue, ici c'est l'insécurité formelle. Par suite, HAMDI. H a déclaré que : *« L'insécurité formelle : d'un locuteur tient à ce qu'il considère sa propre pratique linguistique comme non conforme aux normes ou du moins à l'idée qu'il se fait de ces normes. »*[37]

L'insécurité formelle est le type le plus répandu parmi de nombreux orateurs souffrant d'insécurité linguistique, ce qui a suscité un grand intérêt aux travaux des sociolinguistes tel que M. Francard, comme nous l'avons mentionné précédemment.

4.1.3. L'insécurité linguistique statutaire

« L'insécurité statutaire : naît de la représentation que la langue ou la variété que je maîtrise est perçue par moi comme illégitime ou de statut non reconnu. »[38]. Cette citation nous montre que l'insécurité linguistique dite statutaire résulte du fait que le locuteur pense que sa manière de parler est injustifiée, n'est pas statutairement acceptée et n'a aucun décret linguistique avéré.

Selon la classification de CALVET, des divers taux de sécurité/insécurité linguistique peuvent être déterminés comme suit :

1. ***Taux de sécurité statutaire :*** Le rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A au nombre d'entre eux pensant qu'il faut parler A.
2. ***Taux de sécurité identitaire :*** Le rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A au nombre d'entre eux pensant que A est caractéristique de la communauté.
3. ***Taux de sécurité formelle :*** Le rapport du nombre de locuteurs déclarant parler de telle manière au nombre d'entre eux pensant qu'il faut parler de telle manière.
4. ***Taux de sécurité évaluative des pratiques :*** Il s'agirait du rapport du nombre des locuteurs déclarant parler A au nombre d'entre eux parlant réellement A.
5. ***Taux de sécurité évaluative formelle :*** Il s'agirait du rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A de telle ou telle façon (bien, mal, prononciation) au nombre d'entre eux parlant réellement de cette façon.

(Calvet 1998 : 26)

Figure 1 : Les taux de sécurité/insécurité linguistique selon Calvet[39]

4.2. Selon Aude BRETEGNIER

[37]HAMDI, Hanane. Option citée. p.29.
[38]HAMDI, Hanane. Option citée. p.29.
[39]CALVET Louis -Jean & MOREAU Marie-Louise. *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone* . Paris : Diffusion Didier Erudition. 1998, p.26.

Bretegnier a également identifié plus précisément trois types d'insécurité linguistique, qui sont :

4.2.1. *L'insécurité linguistique normative*

Elle a défini ce type comme :

> « Le premier type d'insécurité linguistique est de type "normatif", et naît de la perception, par le locuteur que la non-conformité de ses usages par rapport à la norme linguistique, faisant de lui un locuteur illégitime de la langue. »[40]

Ce type est attaché à la conception d'illicite de pratiques langagières en fonction des critères de la norme linguistique.

4.2.2. *L'insécurité linguistique identitaire*

Elle a parlé de ce type d'insécurité linguistique comme suit :

> « Le second type est une insécurité linguistique que nous avons proposé de baptiser "identitaire". Ici, l'illégitimité attribuée et / ou perçue par le locuteur est moins liée au décalage qui existe entre ses productions linguistiques et la norme linguistique, le modèle linguistique de référence, le bon usage, qu'au sentiment de ne pas être socialement reconnu (c'est-à-dire reconnu par les membres légitimés de la communauté linguistique) comme autorisé à faire usage de la langue, du fait de son exclusion du groupe socio-identitaire qui s'en réclame détenteur.»[41]

En d'autres termes, l'insécurité linguistique dite identitaire provient du sentiment que le locuteur considère son identité linguistique comme étant illégitime et ne convient pas aux lois linguistiques d'une communauté donnée, c'est où il se considère aussi comme un élément socialement inacceptable.

4.2.3. *L'insécurité linguistique communautaire*

Elle a décrit le troisième type d'insécurité linguistique en disant ce qui suit :

> « Le troisième type, enfin, est une insécurité linguistique que l'on a proposé d'appeler "communautaire", dans la mesure elle naît de la

---

[40]BRETEGNIER, Aude. *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts des langues : la réunion* [en ligne]. Thèse de doctorat nouveau régime : langage parole. Université de la réunion. 1999, p.748. [Consulté le 12 avril 2019]. Disponible sur : https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01517920/document.

[41]BRETEGNIER, Aude. Option citée. p,748.

> perception de l'illégitimité de son groupe ou de sa communauté, perception qui est liée au sentiment que cette communauté se dilue, s'indéfinit, autrement dit court un danger de disparaître, et / ou d'être assimilée par d'autres communautés. »[42]

Ce type est lié à l'idée que la langue se meurt, et que la société qui l'utilise fait face au risque de disparition totale ou à sa découverte dans d'autres communautés définies sur le plan social et linguistique comme plus célèbres et plus puissantes.

5. La communauté linguistique, la norme et l'insécurité linguistique

Avant de parler de la relation entre la communauté linguistique, la norme et l'insécurité linguistique, nous expliquons d'abord les deux premières conceptions**.**

5.1. La communauté linguistique

> « La notion de communauté linguistique est non seulement utile, mais inévitable dans notre discipline dès qu'une langue est conçue comme un instrument de communication s'adaptant aux besoins du groupe qui l'utilise : "communication" implique "communauté". »[43].

En sociolinguistique, elle est un point essentiel dans l'interprétation et l'analyse des phénomènes langagiers et sociaux, c'est-à-dire elle met l'accent sur le rapport entre langues et sociétés. Cette notion est principalement associée à la sociolinguistique et elle pourrait être définie comme un groupe de personnes qui partagent le même outil linguistique pour communiquer que ce soit une langue ou un dialecte.

> « Avant tout, traiter d'IL c'est s'interroger sur la communauté linguistique, unité définie par le fait qu'un ensemble de locuteurs y interagissent en regard de codes, de signes, de normes, de rituels, de conventions sociolinguistiques, unité par conséquent signifiante et fondée sur le partage de normes, d'attitudes vis-à-vis de ces normes, d'évaluations et de catégorisations, d'identification des performances et des défaillances. ».[44]

Cette définition tend à attribuer différents niveaux d'importance aux points suivants:

[42]BRETEGNIER, Aude. Option citée. P, 748.749.
[43]MARTINET, André. *Langue et fonction*. Paris : Gauthier/Denoël. 1969, p.130.
[44]BRETEGNIER Aude et LEDEGEN Gudrun. *SÉCURITÉ / INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE : TERRAINS ET APPROCHES DIVERSIFIES, PROPOSITIONS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES, actes de la 5ème table ronde du MOUFIA (22-24 AVRIL 1998).* [En ligne]. Espaces francophones, Université de la Réunion, L'Harmattan. 2002, p. 8-9. [Consulté le 02 mai 2019]. Disponible sur : http://livre.prologuenumerique.ca/telechargement/extrait.cfm?ISBN=9782296305151&type=pdf.

La communauté linguistique doit contenir un ensemble homogène de normes où la proximité entre les membres de cette communauté linguistique qui habitent dans le même endroit spécifique leur permet de partager les mêmes normes et les attitudes envers ces normes.

La communauté linguistique doit partager des règles spécifiques concernant l'utilisation de la langue (le vocabulaire, le style, les conventions grammaticales, la façon de parler) par le biais d'une interaction verbale, ainsi chaque communauté linguistique émerge à travers des groupes qu'interagissent communément et partagent certains règles et idéologies.

La notion de communauté linguistique a vu plusieurs définitions, y compris celle de Leonard BLOOMFIELD. Pour lui, une communauté linguistique est un groupe d'individus dont leur comportement dépend d'un seul discours. Pour le linguiste américain Labov, une communauté linguistique s'organise en des systèmes de normes linguistiques structurés et hiérarchisés. Bretegnier a suggéré de considérer cette notion comme une succession d'étagement, elle a fait appel aux grandes lignes sous forme d'une tableau qui tente de résumer les différents attitudes qui doivent être adoptées par les membres de la communauté linguistique et de déterminer leur appartenance sociolinguistique.

Étages	Communauté linguistique
1	Communauté humaine parlante unifiée par des références communes (faculté de langage, reconnaissance de son caractère indispensable, double articulation, stratification sociale des langues, etc.)
2	Communauté transnationale, où un ensemble de locuteurs ont à l'esprit une même variété normée, et donc les mêmes critères d'évaluation linguistique des usages.

Tableau 1 : les différentes attitudes d'une communauté linguistique selon Bretegnier.[45]

5.2. La norme

« La faute d'hier devient la norme d'aujourd'hui. La faute d'aujourd'hui sera la norme de demain. »[46]. Il est nécessaire d'évoquer le concept de la norme dans un travail traitant les deux notions sécurité et insécurité linguistique car il existe une relation indissociable entre la norme et ces deux notions qui sont les produits de la société, en outre, nous avons

---

[45]BRETEGNIER, Aude. Option citée. p.317.

[46]HAGEGE, Claude. *Le plurilinguisme, éthique d'avenir*. Assises de l'enseignement du français et en français. Agence universitaire de la Francophonie. 1998, p. 58 [En ligne]. Colloque publié en ligne : diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?. Université Saint-Esprit de Kaslik - AUF (Agence Universitaire de la Francophonie). [Consulté le 16 avril 2019]. Disponible sur : http://www.auf.org/docs/1/normes-francais-2001-09.pdf.

mentionné précédemment que le couple sécurité/insécurité linguistique est étroitement lié à la maîtrise ou non de la norme. En d'autres termes, si le locuteur a maîtrisé la norme, il est à l'abri de l'insécurité linguistique, par contre, la non maîtrise de cette norme génère cette insécurité.

Dans son dictionnaire de la linguistique, (1993) George Mounin a défini la norme comme suit : *« Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société (le "bon usage"). »*[47]. Nous comprenons que la norme est une question qui relève de la sociolinguistique et se base dans toute époque sur certains critères socio-économiques, ainsi la norme s'intègre avec le bon usage.

Dans le même contexte, J. Dubois et al. ont donné la définition suivante :

> « On peut appeler norme un système d'instruction définissant ce que doit être choisi parmi les usages d'une certain idéal 'esthétique ou socioculturel. La norme, qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme. »[48]

Donc, la norme est un système d'instruction conventionnel qui définit l'usage l'une langue choisi pour adapter un exemple esthétique ou socioculturel particulier, partagé par les membres d'une même communauté linguistique.

5.2.1. Les types de la norme

De nombreuses recherches sur le concept de « la norme » ont montré qu'il est impossible de le conserver au singulier car il existe « des normes » de différentes natures.

Marie-Louise Moreau, professeure à l'université Belge de Mons-Hainaut, a distingué cinq types de normes, qui sont :

5.2.1.1. Les normes de fonctionnement

---

[47]GEORGES, Mounin. *Dictionnaire de la linguistique.* PUF/Quadriges, réédité. 1993, cité par BENAISSA Amina. *L'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de FLE, Cas des étudiants de la 3ème année Français*. [En ligne]. Mémoire de Master : FLE : didactique des langues cultures. Biskra : Université de Mohamed Khider, 2017. P.24. [Consulté le 16 avril 2019]. Disponible sur :http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/10124/1/BENAISSA-AMINA.pdf.

[48]DUBOIS, Jean et al. *Le dictionnaire de linguistique.* Paris : Larousse. 1991. Cité par ROUSSI Maria. *L'insécurité linguistique des enseignants non natifs de langue étrangère.* [En ligne]. Thèse de doctorat. Paris 3 : Université la Sorbonne Nouvelle, 2009. [Consulté le 16 avril 2019]. Disponible sur: https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00787305/document.

Appelées également les normes objectives. Elles Correspondent aux :

> « Habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté ou un d'un sous-groupe de celle-ci. Ce sont les règles qui sous-entendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours méta ou épi-linguistique. »[49]

Elles se rapportent aux coutumes linguistiques communes dans les pratiques langagières de toute société.

5.2.1.2. Les normes descriptives

Ces normes s'occupent de l'inscription des évènements linguistiques trouvés dans une communauté quelconque. De ce fait,

> « Elles décrivent les normes de fonctionnement, qu'elles rendent donc explicites. Elles ne peuvent être considérées comme descriptives que dans la mesure où elles bornent à enregistrer les faits sans associer de jugement de valeur à la description, sans hiérarchiser les normes de fonctionnement concurrentes. »[50]

Nous disons qu'elles sont descriptives, car elles ne permettent que ~~de~~ décrire des faits sans porter des jugements de valeur à la description.

5.2.1.3. Les normes prescriptives

Appelées aussi normes sélectives, elles « *s'identifient un ensemble de normes de fonctionnement, une variété de la langue, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant « la » norme. »*[51]. Ce qui nous permet de dire que ces normes se chargent à suivre le modèle langagier le plus utilisé. Elles se révèlent par le formulaire linguistique à utiliser, c'est-à-dire, le bon usage de la langue.

5.2.1.4. Les normes subjectives dites évaluatives

> « Elles attachent aux formes des valeurs esthétiques affectives ou morales : ainsi, d'après Moreau, quand la priorité va au capital symbolique, les formes préconisées sont jugées belles, élégantes, etc., les stigmatisées étant perçues comme dysphoniques, relâchées, vulgaires… Quand c'est au groupe que la priorité est accordée, les formes préconisées sont ressenties comme, par exemple, plus expressives, plus

[49]MOREAU, Marie-Louise. *Sociolinguistique : concepts de base*. Paris: Mardaga. 1997, p.218.
[50]Ibid.
[51]Ibid.

> chaleureuses, les autres étant prétentieuses et froides, etc. »[52]

Ces normes sont concernées par le côté esthétique de la langue et par les comportements linguistiques, c'est-à-dire qu'elles veillent à identifier tout bon usage de la langue, de ce qui ne l'est pas.

5.2.1.5. Les normes fantasmées

D'après Marie-Louise Moreau, ces genres de normes sont définis comme : *« L'ensemble abstrait et inaccessible de prescriptions et d'interdits que personne ne saurait incarner et pour lequel tout le monde est en défaut. »*[53]. Selon cette citation, nous constatons que ces normes comprennent quasi toutes les autres normes mentionnées antécédemment. De ce fait,

> « Moreau souligne que l'un secteur important des normes fantasmées concerne la manière dont les membres de la communauté conçoivent ce qu'est la norme, la part que prennent les grammairiens et les autres institutions normatives dans sa définition, et les groupes sociaux qui la détiennent. »[54]

Nous comprenons d'après ces normes que les locuteurs d'une société langagière se façonnent un groupe de différentes conceptions, qui identifient parfois qu'une région inadmissible, sur le langage et sur son activité communautaire.

5.3. La relation de la communauté linguistique et la norme avec l'insécurité linguistique

Selon la majorité des francophones, la norme est une variété écrite qui représente le «bon français» et éloignée des variétés parlées qui sont synonymes de «mauvais français». Cette norme est enseignée en principe à travers les manuels scolaires et elle est demandée dans les productions écrites des élèves d'une façon implicite. Ensuite, elle devient de plus en plus remarquable dans la vie quotidienne, c'est pourquoi la chercheuse Aude Bretegnier a lié le sentiment d'insécurité linguistique, la norme et la communauté linguistique. Cette dernière engendre la norme qui est à son tour responsable de l'insécurité linguistique. À cet égard, elle a proposé un modèle de communauté linguistique.

---

[52]YAN, Xiaodong. *Les types de normes* [en ligne]. 2016 [consulté le 17 avril 2019 à 13 h 28]. Disponible sur : https://arlap.hypotheses.org/6761
[53]MOREAU, Marie-Louise. Option citée. p.219.
YAN, Xiaodong. Option citée. [54]

> « Organise en étagements successifs ,imbriqués les uns aux autres ,allant des communautés les plus abstraites et les plus larges ,aux communauté les plus restreintes et les plus fermées ,chacune d'elles représentant une sphère sociolinguistique› ,fondée sur le partage d'un ensemble de normes qui définissent les usages comme appropriés / inappropriés ,corrects / incorrects ,légitimes , et par conséquent qui définissent également la légitimité ou l'illégitimité des locuteurs au sein de ces sphères qui la définissent comme inclus ou exclus, intérieurs ou extérieurs […] »[55]

Bretegnier affirme qu'il existe deux visions, la première est celle des variationnistes qui pensent que les membres de la même communauté linguistique partagent des normes et des attitudes linguistiques. Ce qui nous amène à faire une classification de cette communauté de trois niveaux : au sommet, il y a les membres qui pratiquent la norme avec sériosité et respect (l'élite sociale), au milieu, il y a ceux qui aspirent à faire partie de la première classe et qui l'utilise comme biais, en bas, il y a ceux qui ne sont pas intéressé de la norme et ne lui accordent aucune importance.

La deuxième vision est celle des interactionnistes qui trouvent que les membres de la communauté linguistique pratiquent et respectent des normes conventionnelles et variées, c'est-à-dire qu'ils ont la liberté de choisir le vocabulaire, le style, le registre approprié selon le contexte et la situation de communication. Donc, l'usage de la norme devrait être correcte en respectant toutes les règles qu'une variété linguistique impose pour ceux qui veulent le suivre, l'imiter et l'utiliser.

6. L'insécurité linguistique : manifestations et causes

Le phénomène d'insécurité linguistique a des manifestations ainsi que des causes, sont comme suit :

6.1. Les manifestations de l'insécurité linguistique

D'après les recherches des sociolinguistes, citées précédemment, sur le concept d'insécurité linguistique, nous pouvons identifier des signes de ce phénomène comme suit :

6.1.1. L'hypercorrection

D'après le dictionnaire de linguistique et des SDL, le concept d'hypercorrection se défini comme : « *L'hypercorrection est la faute ou l'écart phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique, né d'une application d'une norme ou d'une règle là où il n'y a pas*

[55]BRETEGNIER, Aude. Option citée. p.318.

lieu. »[56]. Elle *« consiste à s'exprimer de manière « trop correcte », et finalement incorrecte à force de trop vouloir parler ou écrire de façon irréprochable. L'hypercorrection consiste également à combattre autour de soi des usages linguistiques corrects perçus à tort comme fautifs.»*[57]

En outre, quand un orateur, par n'importe quelle langue, croit qu'il existe une manière plus précise, plus valide et plus légitime de parler cette langue, il essaie à l'acquérir d'une façon mal comprise; cet effort est considéré comme un signe d'insécurité linguistique du locuteur, car il estime qu'il n'a pas eu une règle de parler, ainsi, il cherche à employer des formes langagières correctes pour réaliser un beau discours.

> « Par exemple, lorsque la phrase « il va être midi » est prononcée [ilvatɛtʁ(ə) midi] (« il va-**t**-être midi »), le locuteur révèle une volonté de faire les liaisons à chaque fois qu'il le faut, à tel point qu'il en fait même quand l'orthographe ne le justifie pas. »[58]

Cela signifie que l'hypercorrection est probablement la commutation d'une prononciation, d'une forme morphologique ou d'une pratique linguistique que le locuteur pense être correct dans un contexte incorrect.

6.1.2. La peur de prendre la parole

La peur de prendre la parole est une sensation d'inquiétude, de truc qu'un locuteur ressent au cours d'une prise de parole en public. En outre, c'est un sentiment de peur irraisonnable auquel est confronté un orateur devant un public. Cette entrave se montre quand un locuteur se trouve dans une situation d'échange verbale, où il ne maitrise pas la langue parlée, ainsi, il serait entièrement bouleversé et il évitera de prendre la parole. Cette sensation s'affirme physiologiquement par : la langue séché, respiration rapide, des frissons d'angoisse, etc. Ceci dérange effectivement le locuteur et le met dans une situation de blocage total.

6.1.3. Le code switching

Le code switching (en anglais) ou l'alternance codique (en français) se définie selon le linguiste américain John J. Gumperz comme : *« la juxtaposition à l'intérieur d'un même*

[56]DUBOIS, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.1999. p.235
[57]Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Hypercorrection. [Consulté le 25 avril 2019 à 14 h 55].
[58]Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Hypercorrection. [Consulté le 25 avril 2019 à 15 h 40].

échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents »[59]. Elle peut définie également comme :

> « L'une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux, l'alternance met en œuvre des stratégies verbales qui construisent du sens et elle constitue une ressource communicative complexe au service des bilingues. »[60]

D'après ces deux définitions, nous pouvons dire que l'alternance codique est une tactique communicative évidente existant dans les échanges verbaux entre deux ou plusieurs locuteurs bilingues, c'est-à-dire, c'est une stratégie qui consiste à sauter d'une langue à une autre, lors d'une interaction. En d'autres termes, quand un locuteur est mis dans une situation où il utilise deux langues, il arrive qu'elles se mêlent dans sa parole et il produit un discours bilingue.

Comme c'est le cas dans notre département du français où la plupart des locuteurs (étudiants) pensent en arabe et parlent en français et en arabe à la fois, cela les met dans un état d'insécurité linguistique, et plus particulièrement les conduit à commettre des fautes orthographiques qui se représentes par une mauvaise construction de toute une phrase (langue linguistiquement insécurisée).

6.1.4. La timidité

La timidité de parler est l'une des manifestations d'insécurité linguistique, elle se manifeste

> « Par un évitement à des situations qui provoquent un stress, voire une angoisse au contact des autres. La prise de parole en public est une des épreuves les plus courantes pour la personne timide. Comme dans toutes les stratégies d'évitement la personne timide va donc éviter de se mettre « en danger ». De ce fait elle va rester dans sa zone de confort et cela ne lui permettra pas d'apprendre à s'exposer. »[61]

D'autre façon,

> « Être timide ne veut pas dire que l'envie d'échanger avec les autres, ou celle d'exister en

[59]GUMPERZ, John .*Sociolinguistique interactionnelle. Approche interprétative.* Paris : Ed L'HARMATTAN. 1983, p.57.
[60]LAHLAH, Mouna. *l'alternance codique chez les apprenants algériens de 6ème année primaire dans le cours de français langue étrangère.* SYNERGIE ALGERIE N°5-2009, P 161.
[61]CANRICELLI, Pierre. *Comment vaincre sa timidité pour parler en public ?* Blog [En ligne]. Disponible sur : https://www.phobie.com/comment-vaincre-sa-timidite-pour-parler-en-public/. [Consulté le 29 avril 2019 à 12 h 00].

> groupe n'est pas là… au contraire ! Mais la plupart du temps, on n'y peut rien, c'est comme si ce sentiment d'embarras nous envahissait sans qu'on puisse le dépasser. La timidité, c'est le mélange d'un malaise intérieur et d'une maladresse extérieure en présence des autres… Malaise intérieur qu'on pourrait appeler manque de confiance en soi. »[62]

Dans le coté langagier, la timidité peut être considérée comme un problème majeur lorsque les étudiants d'une langue étrangère la confrontent au moment de s'exprimer verbalement pendant le cours. De ce sens, l'étudiant aura deux sentiments, le premier est le manque de confiance en soi et le deuxième qu'il est impossible de parler en français. En face à cela, il préfère rester silencieux que d'avoir peur de parler en français.

7. Les causes de l'insécurité linguistique

Le thème de l'insécurité linguistique a été traité et discuté par différents chercheurs dans différentes opportunités pour extraire les causes derrière ce phénomène comme l'école, la diglossie, les raisons historiques, etc., mais ces derniers ont été cités précédemment dans notre travail. Pour éviter cette répétition, nous essayons de citer les autres principales causes commençant par les représentations linguistiques qui ont été considérées comme l'une de ces causes pour conclure avec le marché linguistique.

La relation entre l'individu et la langue est très complexe où les représentations jouent plus qu'un rôle essentiel en matière d'orientation, de gestion, et de comportement liés aux langues. Le sentiment d'insécurité linguistique rend compte des orientations que le comportement peut adopter et il réfère au sentiment de dévalorisation et de doute qu'un individu peut ressentir face à la langue. Calvet avait montré implicitement l'effet des représentations sur un locuteur d'une langue donnée dans sa définition : *« l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leur et celles des autres. »*[63]

La notion des représentations désigne des images socialement élaborées et partagées par les locuteurs et aussi associées aux langues qu'ils utilisent. Ainsi, si le locuteur a construit une image négative de sa langue, cette image va le conduire vers le sentiment d'insécurité

[62] *La timidité c'est quoi* ? Forum [En ligne]. Disponible sur : https://www.filsantejeunes.com/la-timidite-cest-quoi-18412. [Consulté le 29 avril 2019 à 14 h 17].

[63] CALVET, Louis-Jean. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris :L'Harmattan. 1999, p. 161-162. Cité par TIGHILET Warda et YARGUI Asma. *Interaction en contexte plurilingue dans le milieu estudiantin à Bejaia*. [En ligne]. Mémoire de master : FLE : didactique. Bejaia : Université de Abderrahmane Mira, 2015/2016. [Consulté le 12 mai 2019]. Disponible sur : http://www.univ-bejaia.dz/dspace/handle/123456789/864.

linguistique. En traitant ce sentiment, Gudrun Ledegen[64] a comparé entre le discours épi-linguistique et les tests de compétence des locuteurs. En effet, Ledegen a adopté une méthode de vérification pour extraire les causes réelles de l'insécurité linguistique si elle est due à la non maîtrise des compétences ou elle est à cause des représentations liées à ses compétences. Les résultats de cette comparaison ont montré que, dans plusieurs cas, le locuteur était mal évalué de son usage, malgré qu'il ait répondu de manière appropriée aux tests. Cette auto-évaluation conduit le locuteur à une situation d'insécurité linguistique.

Pierre Bourdieu est le premier a abordé la notion du marché linguistique où il l'a considéré comme une cause d'insécurité linguistique, pour lui il existe un marché linguistique dans le cas où un individu prononce un discours devant des destinataires qui peuvent l'évaluer et l'apprécier. Ainsi, dans toutes les situations de communication, l'impact des marchés linguistiques est très tangible et les marchés sont hiérarchisés en fonction qu'ils soient proches ou éloignés de la norme dominante. En d'autres termes, les marchés sont classés en fonction de leur écart envers la norme légitime reconnue. Les marchés de la norme dominante sont liés aux marchés linguistiques prestigieux.

Les locuteurs de la classe dominante qui parlent une langue «légitimité» ont un capital économique et un capital linguistique. Bien que les locuteurs de la classe dominée ne dispose ni de capital économique ni de capital linguistique, cette classe est considérée comme telle parce qu'elle n'est pas reconnue dans les marchés linguistiques officielles.

Bourdieu s'est davantage concentré sur la relation sociale dominante qui prévaut entre les langues et ses utilisateurs. Bourdieu n'a pas utilisé le terme "insécurité linguistique" dans ses travaux tel que son devancier W. Labov, il a cependant adopté l'idée que la domination symbolique dépend de la prononciation, du lexique, et de la syntaxe. Selon lui, l'insécurité linguistique peut également se produire sur le plan lexique et syntaxique, tandis que W. Labov ne s'intéresse qu'à l'aspect phonologique.

[64]BRETEGNIER Aude & LEDEGEN Gundrun. *SECURITE, INSECURITE LINGUISTIQUE: Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques-en hommage à Nicole GUEUNIER.* Editions L'Harmattan.2003, p.15. Cité par BENAISSA, Amina. *L'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de FLE, Cas des étudiants de la 3ème année Français. Université de Biskra.* [En ligne]. Mémoire de master : FLE : didactique des langues cultures. Biskra : Université Mohamed Khider, 2017. [Consulté le 12 mai 2019]. Disponible sur : http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/10124/1/BENAISSA-AMINA.pdf.

Dans ce chapitre, nous avons exposé les différentes conceptions qui sont en relation avec le phénomène d'insécurité linguistique, tels que la norme, la communauté linguistique, etc. En guise de conclusion, nous affirmons que l'insécurité linguistique reste toujours un obstacle qui empêche les étudiants à apprendre et à acquérir le français, par conséquent, nous allons essayer, dans la prochaine partie, de vérifier cela, ainsi que toutes les hypothèses émises au début de notre travail.

PARTIE PRATIQUE

3ème CHAPITRE :

Méthodologie, recueil et analyse des données

1. Choix méthodologiques

Notre dernier chapitre, sous forme de partie méthodologique, est réservé principalement à la mise en œuvre de l'enquête afin de mettre en valeur les éléments théoriques discutés dans les deux chapitres écoulés dans le but de vérifier les hypothèses auparavant émises comme étant des réponses temporaires à notre problématique.

Pour améliorer notre enquête, nous avons choisi un environnement universitaire où nous étudions pour travailler avec les étudiants de 3ème année licence en français langue étrangère. Cette option vise à identifier l'impact de l'insécurité linguistique sur ces étudiants au sein d'un milieu sociolinguistique plurilingue.

Ensuite, nous avons pensé qu'il serait utile de développer un questionnaire d'identification pour les étudiants de 3ème année en FLE, et d'assister avec eux à quelques séances d'observation afin d'obtenir des réponses claires et précises qui nous permettant de nous mettre en relation avec les objectifs de notre recherche qui seront suivies d'une analyse et d'une interprétation complète des résultats recueillis au cours de notre expérimentation.

1.1. Présentation de l'enquête

Dans cette partie de notre tâche, nous tenterons de décrire le cadre spatial, les enquêtés et les différents outils à utiliser pour cette enquête.

1.1.1. Déroulement de l'enquête

Notre interrogatoire s'est déroulé à l'université de Larbi Tébessi à Tébessa, à la faculté des lettres et des langues, et justement au département de lettres et langue françaises.

1.1.2. Lieu de l'enquête

Notre enquête s'est réalisée à l'université de Larbi Tébessi, cette dernière se situe sur la route de Constantine de la wilaya de Tébessa; c'est un établissement d'enseignement supérieur, d'études et de recherche, qui constituée par la réunion de diverses facultés : faculté des lettres et des langues, faculté des droits et des sciences politiques, faculté des sciences humaines et sociales, faculté des sciences exactes et sciences de la nature et de la vie, etc.

En tenant compte aux objectifs de notre travail, nous jetons la lumière sur la faculté des lettres et des langues qui se trouve au côté gauche de la route de Constantine et à peu près

sept cent cinquante mètres (750m) du rectorat. Notre faculté se compose de trois départements : département de lettres et langue françaises, département de lettres et langue arabes et département de lettres et langue anglaises.

Cela nous mène à comprendre que : c'est une atmosphère favorable à l'analyse des phénomènes sociolinguistiques, un lieu caractérisé par un plurilinguisme c'est-à-dire un coexistence de plusieurs langues (l'arabe classique, l'arabe dialectal, le français et même l'anglais), et un lieu de transmission et de mise en œuvre des connaissances et d'échange du savoir scientifique et culturel.

Soulignant aussi que l'université de Larbi Tébessi, plus particulièrement la faculté des lettres et des langues est située dans la ville, le milieu urbain, est à la fois un milieu humain et linguistique.

Ainsi, on peut considérer la ville de Tébessa comme un environnement de mélange de populations réside dans le contact entre les gens, un lieu de brassage linguistique réside dans le contact entre deux ou plusieurs variétés, et finalement comme un réceptacle et donc un lieu qui attire les nouveaux arrivants qui sont principalement les étudiants.

1.1.3. Le public visé

Notre questionnaire s'adresse aux étudiants de la troisième année français inscrits pour l'année universitaire 2018/2019, répartis en quatre groupes comme suit : groupe 1 : 32 filles et 06 garçons ; groupe 2 : 35 filles et 05 garçons ; groupe 3 : 37 filles et un seul garçon ; groupe 4 : 33 filles et 04 garçons. Ils sont au total : 153 étudiants dont 137 filles et 16 garçons.

Notre choix s'était porté sur deux groupes (1 et 3) parmi les quatre groupes ; groupe 1 qui se compose de 38 étudiants ainsi que le même nombre de groupe 3.

Nous avons pris en considération les deux variables : l'âge et le sexe. L'âge des étudiants varie entre 21 ans et 40 ans, mais la variable du sexe n'est pas tout à fait équilibrée où les filles sont les majoritaires, car elles représentent 32 filles pour 6 garçons dans le premier groupe, et 37 filles pour 1 garçon dans le 3ème groupe. Quant à l'origine des étudiants, la majorité des étudiants viennent des communes de Bir El-Ater, Chéria et de la capitale de la wilaya de Tébessa.

Nous avons porté notre choix sur les étudiants de 3ème année parce qu'ils ont déjà passé deux années au moins à l'université, la langue française ne leur est pas nouvelle, moins

encore l'environnement universitaire, et la plupart d'entre eux iront à la vie active en s'appuyant sur cette langue et sur leurs répertoires linguistiques dont ils peuvent répondre à notre questionnaire d'après leur ancienneté.

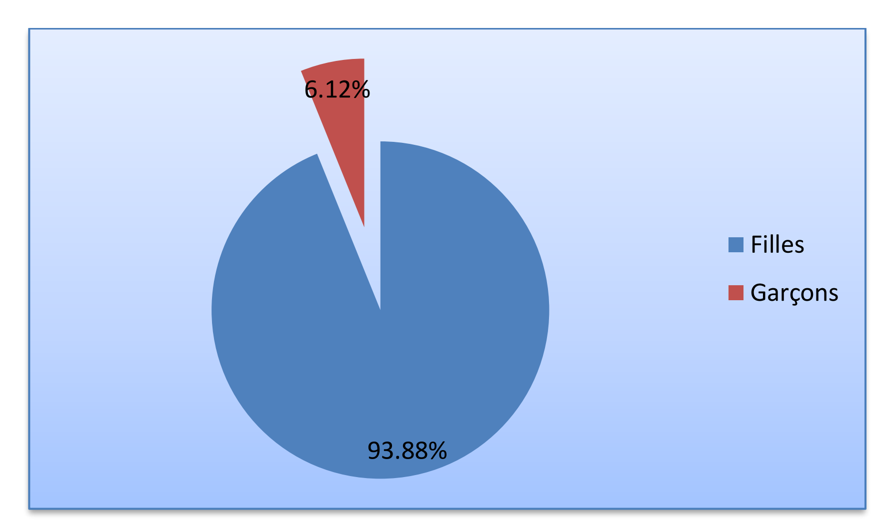


Figure 2 : les étudiants de la 3ème année français

La graphique ci-dessus représente le nombre d'étudiants de troisième année licence français où la proportion de filles est supérieure à celle de garçons.

1.2. Présentation du questionnaire

Pour l'exigence de notre enquête et comme l'énoncé de notre thème l'oblige, nous étions obligés de faire une expérimentation d'annotation escortée par une série de questionnaires chez les étudiants de 3ème année licence en FLE à l'université de Tébessa.

Notre visée primordiale de la réalisation de ce questionnaire est en vue d'ajouter des informations fiables et crédibles aux résultats obtenus pour notre recherche.

1.2.1. Types de questions

Nous avons composé dix questions apparents et accessibles de divergentes caractéristiques : fermées, ouvertes et à choix multiples (QCM) dirigées aux étudiants.

- Questions fermées : sept questions (1, 2, 3, 6, 8 et 10)
- Questions ouvertes : une seule question (7)
- Questions à choix multiples : trois questions (4, 5 et 9)

1.2.2. Description et objectifs des questions

- Les première, deuxième et troisième questions, nous montrent si les étudiants sont satisfaits du choix du français comme un outil d'apprentissage et dans quelle mesure ils voient leur niveau.

- Les quatrième et cinquième questions, permettent de voir si les étudiants peuvent s'exprimer couramment le français ou si le phénomène de l'insécurité linguistique les domine totalement.
- A travers les sixième et septième questions nous avons voulu comprendre si ces étudiants sont influencés par la situation multilingue de notre milieu universitaire ou non.
- Les deux questions suivantes (8 et 9), nous mèneront à savoir sur quel point l'insécurité linguistique affecte négativement l'apprentissage du français entant que langue étrangère, ainsi que la situation actuelle du français dans notre faculté compte tenu de la présence du plurilinguisme.
- D'après la dernière question, nous avons voulu savoir dans quelle mesure la langue maternelle influe sur le niveau des étudiants en français.

1.3. Présentation et objectifs de l'observation

Notre second outil de recherche s'agit d'effectuer trois séances d'observation au sein d'une classe de 3ème année licence français.

Nous désignerons par une séance d'observation faire appel à une activité d'investigation, car nous avons considéré les données obtenues sur notre questionnaire comme un regard extérieur sur ce qui se déroule dans la classe.

Dans le but de clarifier ce regard au plus près des étudiants, nous focaliserons notre attention sur la compatibilité de ces données avec le déroulement du cours, nous tenterons aussi de dégager tout ce qui nous semble intéressant d'observer, les problèmes, les imprévues qu'une situation d'insécurité linguistique peut mener. Cela nous aidera à mieux collecter des données basées sur la description du comportement spontané des étudiants dans leur milieu universitaire.

> « Les observations sont pertinentes pour étudier des comportements, des attitudes ou des interactions. L'observation permet d'accéder directement aux faits. Les observations sont structurées par des grilles permettant de relever, quantifier et qualifier ce qui est observé.»[65]

[65]AUBERT-LOTARSKI, Angeline. ESEN. *Etudes et conseils : démarches et outils* [En ligne]. 2007 [Consulté le 10 mai 2019 à 14 h 31]. Disponible sur : http://www.esen.education.fr/conseils/recueil-de-donnees/operations/construction-des-outils-de-recueil/questionnaire/

Pour analyser et interpréter ces observations, nous appuierons sur deux grilles d'observation portées sur les objectifs que nous avons déterminés, et se présentent sous la forme des listes des points négatifs et des points positifs avec des cases à cocher.

Les manifestations de l'insécurité linguistique chez les étudiants					
	Sexe	Des phrases incomplètes	Mauvaise prononciation (l'hypercorrection)	Mauvaise construction de toute une phrase	La peur (répétition de mots ou de phrases)
Etudiant 1					
Etudiant 2					
Etudiant 3					
Etudiant 4					
Etudiant 5					
Etudiant 6					
Etudiant 7					
Etudiant 8					
Etudiant 9					
Etudiant 10					

Figure 3 : Grille d'observation 1

Les points positifs qui montrent la sécurité linguistique chez les étudiants				
	Sexe	Confiance en soi	Langue correcte (sécurisée linguistiquement)	Manque de répétition
Etudiant 1				
Etudiant 2				
Etudiant 3				
Etudiant 4				
Etudiant 5				
Etudiant 6				
Etudiant 7				
Etudiant 8				
Etudiant 9				
Etudiant 10				

Figure 4 : Grille d'observation 2

A travers les grilles précédentes, nous allons identifier les points qui montrent l'insécurité aussi la sécurité linguistique chez les étudiants de 3ème année licence FLE.

1.4. Méthodes d'analyse

Dans cette tâche de recherche qui est dans le cadre de la sociolinguistique, nous allons suivre deux méthodes :

La première approche descriptive, qui vise à décrire les séances d'observation, aussi le phénomène linguistique que nous étudierons lors de notre expérimentation, afin de trouver un résultat qui nous montrer l'origine de cet idiome linguistique.

La seconde méthode analytique qui a pour but d'analyser les réponses aux questionnaires que nous poserons aux étudiants de 3ème année licence français, dans le but de dégager sur quel point ils sont influencés par l'insécurité linguistique ainsi que par leur milieu sociolinguistique.



Figure 5 : méthodes suivies

Dans le but de dégager les causes, de repérer les caractéristiques formelles de l'insécurité linguistique qui peuvent être observées dans les comportements verbaux des étudiants, et de voir l'influence de ce phénomène sur leurs niveaux de maîtrise de la langue française nous avons décidé de mener une enquête basée sur une approche mixte, c'est-à-dire une combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives.

Nous commencerons par la méthode quantitative qui peut être considérer comme une méthode d'investigation empirique et systématique utilisée dans le but d'étudier les phénomènes.

Cette recherche quantitative a pour objectif d'apporter des informations quantifiables et mesurables sur le phénomène d'insécurité linguistique, souvent généralisées à l'ensemble de la population étudiée (les étudiants de 3ème année licence). Cela nous permettra d'avoir une analyse statistique des réponses (des pourcentages). Cette méthode suivra d'une méthode qualitative afin d'explorer et de décrire plus en détails ce phénomène, mais aussi d'expliquer et d'interpréter davantage les résultats quantitatifs.

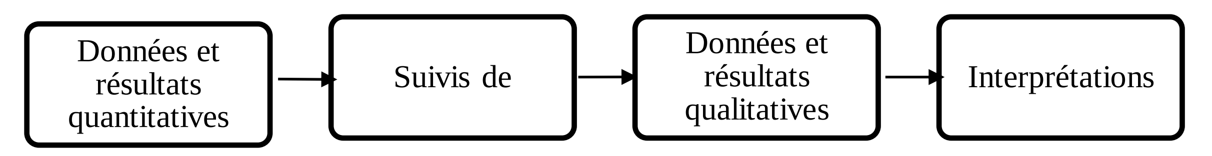


Figure 6 : l'approche adoptée

1.5. *Les difficultés rencontrées*

Nous n'avons pas rencontré beaucoup d'obstacles lors de la mise en œuvre de notre pratique au niveau de la faculté de lettres et langue françaises, parce que nous y sommes des anciens étudiants et bien connus. Mais, nous avons remarqué que les étudiants ne prenaient pas notre travail très au sérieux, certains d'entre eux n'ont pas rendus leur questionnaire, d'autres ne l'ont pas rempli. C'est pourquoi, nous avons décidé de travailler qu'avec deux groupes sur quatre et de prendre comme échantillon seulement dix copies de questionnaire pour chaque groupe.

Nous avons également été confrontés à d'autres problèmes difficiles qui nous ont empêché de mener à bien les séances d'observation qui sont programmées en mars, à savoir la décision ministérielle selon laquelle les vacances du printemps dureraient un mois au lieu de deux semaines et la période de la grève à l'université après ces vacances.

Dans cette partie de ce chapitre, nous avons présenté les différents intitulés du choix méthodologique à propos de notre expérimentation, pour la rédaction de ce modeste travail. De même, nous avons montré les diverses difficultés rencontrées à l'université où nous avons effectué notre enquête.

2. Analyse des données

Dans cette seconde phase de notre partie pratique dite méthodologique, nous allons collecter et analyser les données autant que possible afin d'obtenir des réponses convaincantes qui nous permettant de connaître les points que nous avons mentionnés au niveau de la première phase de cette partie.

2.1. Analyse des questionnaires

Avant d'analyser, il est bien de montrer la définition d'un questionnaire, qui est :

> « Une suite de questions standardisées destinées à normaliser et à faciliter le recueil de témoignages. C'est un outil adapté pour recueillir des informations précises auprès d'un nombre important de participants. Les questions peuvent porter sur des faits personnels, des faits concernant d'autres personnes, des faits concernant des choses ou des organisations, des attitudes, des opinions, des croyances, ou encore des connaissances. »[66]

Le questionnaire est donc une manière scientifique approuvée dans les études supérieures, sur lequel nous nous sommes appuyés pour trouver des réponses à nos questions.

2.1.1. Contenu des questionnaires

Nous avons partagé avec les étudiants de la troisième année trente (30) exemplaires des questionnaires, mais nous n'avons reçu que vingt (20) copies.

Notre questionnaire constitue dix (10) questions adressées à nos enquêtés, comme nous l'avons cité au choix méthodologique, qui sont les étudiants du 1er et 3ème groupes de la troisième année licence français.

L'âge des membres de ces deux groupes est entre 20 ans et 37 ans, et le nombre de filles est supérieur à celui de garçons.

2.1.2. Traitement des questions

Après notre propre expérimentation, nous présenterons d'abord les résultats des questionnaires sous forme de tableaux et de graphiques contenants les pourcentages pour chaque réponse et suivis de commentaires, afin de montrer les causes de l'insécurité linguistique et de savoir si l'endroit multilingue affecte ces étudiants ou non.

---

[66] AUBERT-LOTARSKI, Angeline. Option citée.

Question n° 01

Pensez-vous que votre choix d'étudier le français est le bon choix ?

Face à cette question, les étudiants questionnés ont répondu comme suit :

	Réponses		
	Oui	Non	Totale
Garçons	03	01	04
Filles	12	04	16
	15	05	20
Pourcentage	75%	25%	100%

Tableau 2 : les pourcentages de réponses des étudiants à la 1ère question

D'après les réponses des étudiants à la première question, nous avons remarqué que la majorité d'entre eux 75% étaient satisfaits de leur choix d'étudier le français, ce qui nous a permis de savoir que la langue française a une valeur scientifique malgré la présence de nombreuses branches dans des différentes langues.

> «À l'université algérienne, le français tient une position forte dans l'enseignement scientifique et technique (sciences médicales, sciences de l'ingénieur, etc.). À ce propos, le constat que fait Achouche reste d'actualité : « Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien »[67]

La langue française occupe une place très importante dans l'enseignement supérieur algérienne, car elle est considérée comme un code linguistique de transmission des savoirs et des connaissances.

Tandis que, 15% n'étaient pas ravis de choisir le français comme instrument de recherche universitaire, c'est pourquoi nous signalons un manque de sécurité linguistique, qui est dû généralement au non prise en compte du souhait de l'étudiant dans le choix académique.

[67] ACHOUCHE, Mohamed. Cité par BOUKHANOUCHE, Lamia. *La langue française À l'université algérienne : changement de statut et impact.* Carnets [En ligne] 2ème série – 8/2016. Mis en ligne le 30 novembre 2016 [Consulté le 08 mars 2019 à 17 h 20]. Disponible sur : https://journals.openedition.org/carnets/1895

Question n° 02

Etes-vous satisfait de votre compétence en langue française ?

En réponse à cette question, nous avons obtenu le résultat suivant :

	Réponses		
	Oui	Non	Totale
Garçons	01	03	04
Filles	10	06	16
	11	09	20
Pourcentage	55%	45%	100%

Tableau 3 : les pourcentages de réponses des étudiants à la 2ème question

Comme le montre le tableau ci-dessus, nous avons noté que onze (11) enquêtés sont contents de leurs compétences en français. Cela nous montre que les étudiants qui ont répondu par ‘oui’, pourront s’exercer cette langue étrangère couramment et sans aucune entrave.

Mais, le reste des étudiants n’étaient pas satisfaits de leurs capacités en langue française, parce qu’ils hésitent quand il s’agit d’étudier le français. Certains d’autres croient qu’ils n’ont pas la compétence nécessaire ou la compétence de base.

De plus, nous avons trouvé une réponse vraiment frappante à travers laquelle l’étudiant a répondu qu’il n’aime pas le français du tout, ce qui reflète que l’arabe a un certain contrôle sur le statut social des étudiants. Ceci sera clair ou invisible lors des réponses de la dernière question.

Question n° 03

Employez-vous le français en dehors de la classe ?

Nous avons collecté les résultats suivants

	Réponses		
	Oui	Non	Totale
Garçons	02	02	04
Filles	11	05	16
	13	07	20
Pourcentage	65%	35%	100%

Tableau 4 : les pourcentages de réponses des étudiants à la 3ème question

A partir du tableau ci-dessus, nous constatons qu'un grand nombre des étudiants ont déclaré qu'ils utilise le français en dehors de la salle d'étude, estimant que la pratique de cette langue au milieu sociale ou avec des collègues les aide à bien maîtriser le français et à renforcer leurs compétences linguistiques .

Par contre, d'autres disaient qu'ils n'emploient pas le français à l'extérieur de la classe, et selon cette réplique, nous pouvons dire que notre milieu sociolinguistique reste toujours dans une situation d'ambigüité où le conflit entre plusieurs usages langagiers.

En guise de synthèse des trois premières questions, nous avons découvert une relation de contradiction entre quelques réponses de tels membres. Par exemple, certains disent qu'ils ne sont pas satisfaits de leur décision d'étudier le français, mais ravis de leur compétence et au même temps ils n'utilisent pas le français en dehors du milieu académique. Cela nous amène à nous demander si ces réponses sont basées sur une conviction personnelle des étudiants ou c'est seulement pour remplir les questionnaires.

Question n° 04

Avez-vous le sentiment d'insécurité linguistique quand il s'agit de parler en français ?

Cette question est sous type à choix multiple. Nous résumons les résultats obtenus dans le tableau suivant :

	Réponses			
	Toujours	Parfois	Jamais	Totale
Garçons	00	03	01	04
Filles	01	15	00	16
	01	18	01	20
Pourcentage	5%	90%	5%	100%

Tableau 5 : les pourcentages de réponses des étudiants à la 4ème question

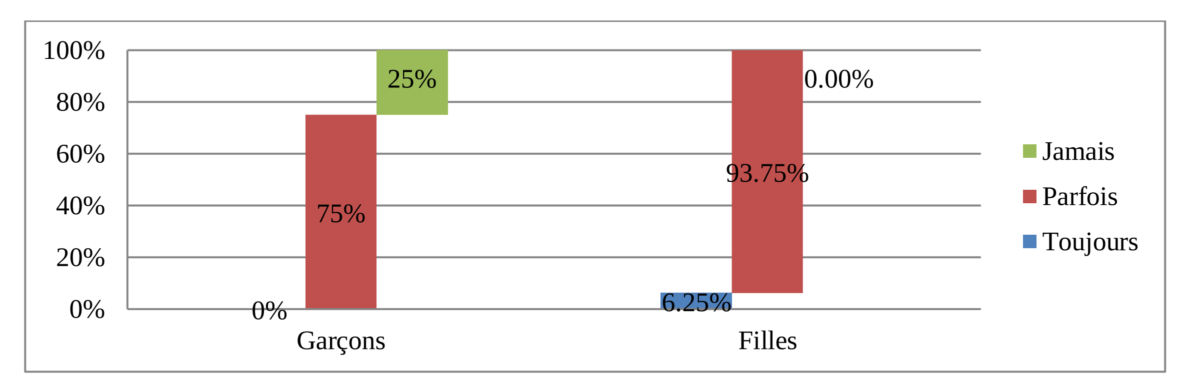


Figure 7 :représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°5

Nous avons mis à disposition des étudiants trois réponses possibles à cette interrogation : jamais, parfois ou toujours. Conformément au tableau, quatre-vingt-dix pourcent (90%) des étudiants interrogés affirment qu'ils éprouvent parfois un sentiment d'insécurité linguistique lorsqu'ils s'expriment en français. Ce ratio et les réponses des étudiants nous assurent que ce phénomène linguistique est plus étroitement associé à l'expression orale, et que l'insécurité linguistique est réellement présente chez les étudiants. C'est la raison pour laquelle ces étudiants commettent beaucoup des fautes attachées aux systèmes langagiers.

Dans ce contexte,

> « L'objectif primordial de tout enseignement / apprentissage d'une langue étrangère consiste d'abord à installer chez l'apprenant des compétences qui lui permettent de communiquer aussi bien à l'oral. »[68]

L'oral joue un rôle de premier plan sur la maîtrise d'une langue étrangère et vise à faire passer aux étudiants des connaissances et un savoir-faire qui serviront d'arme pour parler couramment et défendre à leurs idées. En d'autres termes, la compréhension orale dans une classe de FLE permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des performances qui peuvent l'aider dans son développement personnel et lui faciliter les interactions sociales.

Ensuite, une seule fille a répondu qu'elle avait toujours vécu ce sentiment parce qu'elle n'était pas habituée à utiliser le français. Au contraire, un seul étudiant a répondu qu'il n'avait jamais éprouvé par l'insécurité parce qu'il considère le français une langue facile comme les autres langues du monde.

Question n° 05

Prenez-vous la parole en classe ?

Les réponses des étudiants à cette question, qui relève de même type de question préjugée, sont précisées dans le tableau suivant :

[68]BENAISSA, Amina. *L'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de FLE, Cas des étudiants de la 3ème année Français*. [En ligne]. Mémoire de Master : FLE : didactique des langues cultures. Biskra : Université de Mohamed Khider, 2017. p.24. [Consulté le 08 mars 2019]. Disponible sur : http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/10124/1/BENAISSA-AMINA.pdf

	Réponses			
	Spontanément	Par demande de l'enseignant	Non	Totale
Garçons	04	00	00	04
Filles	10	06	00	16
	14	06	00	20
Pourcentage	70%	30%	00%	100%

Tableau 6 : les pourcentages de réponses des étudiants à la 5ème question

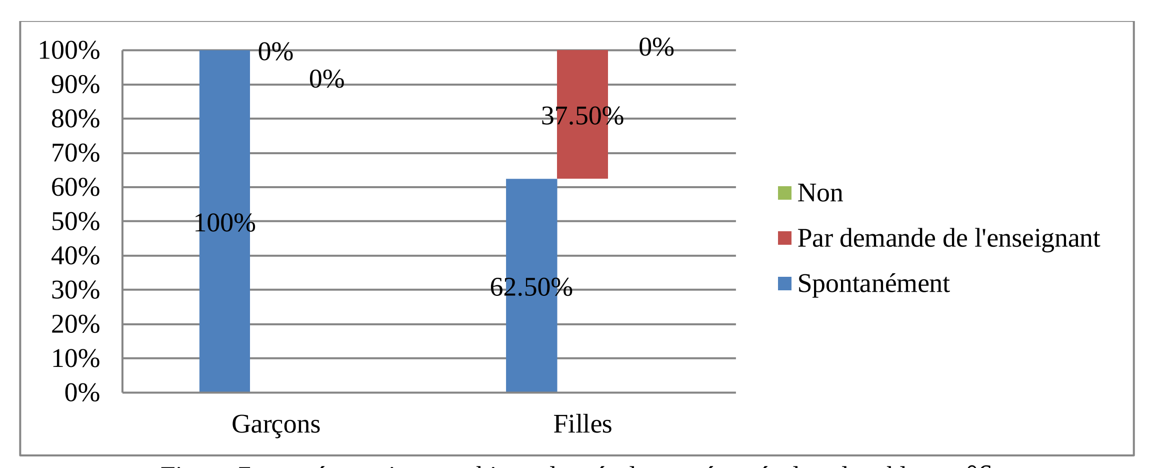


Figure 7 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°6

Le tableau n°5 nous montre que la plupart des étudiants prennent la parole en classe d'une manière spontanée. Cependant, 30% des interrogés ne parlent pas lors de la séance que quand l'enseignant leur demande, ce qui est dû à la timidité à laquelle ils font face pendant le déroulement du cours.

> « Pour pouvoir vaincre sa peur de parler une langue étrangère, il faut d'abord pouvoir la comprendre et en analyser les causes. Les raisons peuvent être multiples. Plus qu'un défaut de connaissances, ce problème prend souvent racine dans la timidité ou dans un manque de confiance en soi. Il est fréquent que cette peur soit liée à l'école ou à une mauvaise expérience (un entretien d'embauche raté, par exemple). ».[69]

L'apprentissage d'une langue consiste à apprendre à parler, à communiquer par cette langue afin de briser la barrière de la peur de s'exprimer. Par exemple, un étudiant d'une langue étrangère comme le français, cette méthode l'aidera à acquérir et à développer ses

[69]ASSIMIL. *Comment vaincre sa peur de parler une langue étrangère ?*.[En ligne]. In : Un blog sur Internet. Mis en ligne le 19/12/2017. [Consulté le 11 mars 2019 à 12 h 20]. Disponible sur : http://fr.assimil.com/blog/comment-vaincre-sa-peur-de-parler-une-langue-etrangere/

compétences linguistiques qui lui permettent d'utiliser cette langue sans confusion et sans timidité.

Cependant, la parole a un rôle très important dans l'apprentissage des langues étrangères car c'est le procédé le plus facile pour apprendre une langue, c'est de la parler. La parole assure les échanges verbaux, qui jouirent d'une importance capitale dans l'apprentissage des langues. Par conséquent, parler doit faire partie de la vie quotidienne ou académique de chaque étudiant qui souhait apprendre une langue autre que la sienne.

En fait, c'est à l'enseignant de conseiller, d'encourager et de nécessiter ses apprenants à parler, car c'est la première étape qui pousse un étudiant de s'exprimer oralement. D'ailleurs, si l'étudiant ne peut pas parler par exemple pendant le cours, cela peut être dû à deux causes : Soit qu'il n'ose pas parler, parce qu'il pense qu'il va commettre des fautes, alors il préfère de garder le silence, ou quand il parle il s'évalue (l'auto-évaluation) et juge sa façon de parler, ce qui va le mettre dans une situation d'insécurité linguistique. Soit qu'il ne trouve pas les conditions qui préfèrent le discours, et qui lui permettre de s'exprimer couramment.

Question n° 06

Avez-vous le sentiment de mieux s'exprimer avec une autre langue que le français ?

Nos enquêtés répondent à cette question comme suit :

	Réponses		
	Oui	Non	Totale
Garçons	04	00	04
Filles	16	00	16
	20	00	20
Pourcentage	100%	00%	100%

Tableau 7 : les pourcentages de réponses des étudiants à la 6ème question

100% des étudiants interrogés déclarent qu'en dehors du français, ils possèdent une bonne compétence en arabe et en anglais, en justifiant que l'arabe s'impose comme langue maternelle et comme langue du Coran, ils font à l'usage de l'anglais, ils rajoutent que cette langue est considérée comme étant une langue internationale qui leur permet de s'ouvrir au monde, à la culture et à la civilisation, ils nous ont rappelé le dicton (celui qui apprendra la langue d'autrui, se protégera de son mal).

La principale raison qui les a poussés à améliorer leurs compétences en anglais est le web, ils affirment que la grande partie des sites web sont est en anglais.

Une des enquêtés ajoute que parallèlement à l'arabe et à l'anglais, elle a une bonne compétence en langue indienne où elle l'emploie parfaitement dans sa vie quotidienne. Une autre fille affirme pouvoir mieux s'exprimer en arabe et en italien.

Question n° 07

Face à une situation d'insécurité linguistique dans une conversation en français, comment vous vous-débrouillez ?

Cette question est ouverte par laquelle nous concluons ce qui suit :

Selon les déclarations des étudiants enquêtés, nous avons constaté qu'ils font usage de plusieurs stratégies pour surmonter leurs lacunes qui se présentent dans une conversation en français.

La majorité d'entre eux déclarent qu'ils prennent leur temps de réfléchir pour mieux organiser leurs idées, ils rajoutent qu'ils font recourt à des stratégies telles que l'hésitation à travers laquelle ils font appel à des pauses et à des courts instant de silence pour poursuivre le fil de la conversation.

D'autres enquêtés déclarent qu'ils utilisent un discours simple et clair en employant des synonymes et des exemples. En outre, ils font d'usage une stratégie qui consiste à remplacer les termes français par des termes d'une autre langue telle que l'arabe ou l'anglais.

Une minorité des enquêtés déclarent qu'ils abandonnent la discussion parce qu'ils ne peuvent pas contourner leurs insuffisances langagières.

Question n° 08

Dans quelle expression vous sentez-vous à l'aise ?

A cette question, les étudiants répondaient comme suit :

	Réponses		
	L'oral	L'écrit	Totale
Garçons	01	03	04
Filles	04	12	16
	05	15	20
Pourcentage	25%	75%	100%

Tableau 8 : les pourcentages de réponses des étudiants à la 8ème question

75% des enquêtés accordent plus d'importance à l'écrit, ils déclarent qu'ils se sentent mieux à l'écrit qu'à l'oral, car ils rencontrent certaines difficultés quand ils prennent la parole comme la peur de faire des erreurs, la peur de ne pouvoir s'exprimer, la maîtrise insuffisante de la langue, etc. Selon eux, pour maîtriser une langue il faut passer par l'oral et par l'écrit, mais ce dernier occupe une grande partie dans la construction et le développement d'une bonne compétence dans toutes les langues.

Une des enquêtés ajoute que la maîtrise augmente dans les conversations et l'usage exclusif du français est presque impossible, en outre, il faut assurer l'intégrité de la langue, avoir une bonne prononciation et un bon accent. Au contraire, à l'écrit il ya le temps de réflexion et quel que soit le sujet elle peut s'exprimer librement en utilisant le dictionnaire pour élaborer un discours bien construit.

25% enquêtés accordent plus d'importance à l'oral, ils affirment qu'ils ont commencé à parler avant de commencer à écrire, selon eux, l'oral, la communication et les relations sociales sont étroitement liées. Ils rajoutent qu'ils peuvent élaborer un discours spontané sans surveiller la langue en employant des pauses : (hein, ben, etc.) et des abréviations : (prof ; professeur, fac ; faculté, etc.).

Question n° 09

Quelle pratique de classe préférez-vous ?

Nous avons obtenu les résultats suivants :

	Réponses			
	Exposé	Pièce théâtrale	Question / Réponse	Totale
Garçons	00	01	03	04
Filles	09	03	04	16
	09	04	07	20
Pourcentage	45%	20%	35%	100%

Tableau 9 : les pourcentages de réponses des étudiants à la 9ème question

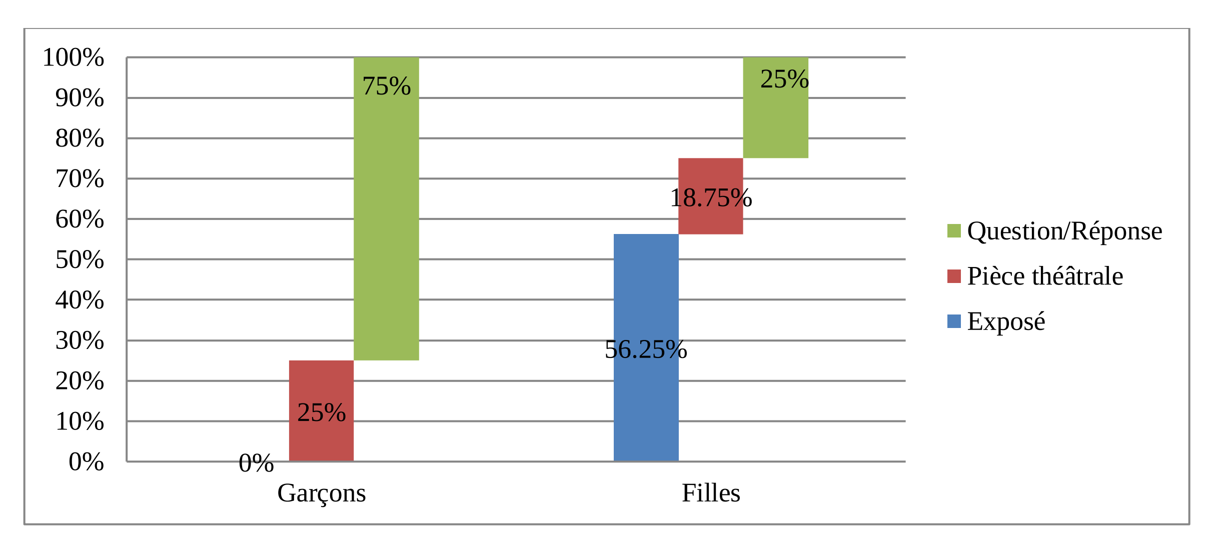


Figure 8 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°9

45% des étudiants déclarent qu'ils préfèrent l'exposé comme pratique de classe, car il leur offre l'occasion de bien préparer, d'organiser les idées et les informations et d'orienter le fil de la pensée, ils affirment que cette pratique est la seule façon pour combattre et affronter la peur et le trac.

35% des enquêtés rajoutent qu'ils préfèrent les questions/réponses parce qu'ils ont la liberté de répondre de façon spontanée et avec leur propre vocabulaire.

20% des enquêtés déclarent qu'ils préfèrent la pièce théâtrale pour plusieurs raisons : elle leur permet de diffuser les informations de manière personnelle, simple et amusante, elle leur rend plus à l'aise, car ils peuvent s'exprimer par les gestes et la parole, et elle constitue un outil de socialisation qui aide à travailler en groupe, et donc avoir une meilleure connaissance des autres et une amélioration du comportement en classe.

> « La communication n'est pas seulement une question d'échange d'informations. Elle implique également une interaction avec d'autres individus, la compréhension de leur mode de vie, de leurs

croyances, de leurs valeurs et de leur comportement,… »[70]

La communication avec les autres est un art de vivre où il faut comprendre comment faire connaître les membres de la société et comment ils pensent. Par exemple, le bien écouté aux autres est l'une des techniques et des arts importants qui fait de l'individu une personne capable de communiquer d'une manière intelligente.

Question n° 10

La langue maternelle reflète mieux nos pensées que les autres langues.

Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

	Réponses		
	Oui	Non	Totale
Garçons	03	01	04
Filles	16	00	16
	19	01	20
Pourcentage	95%	05%	100%

Tableau 10 : les pourcentages de réponses des étudiants à la 10ème question

19 enquêtés sont d'accords avec cette affirmation, ils déclarent que la langue maternelle rend mieux compte leurs pensées, c'est la langue apprise en premier de manière naturelle, inconsciente et non intentionnelle où leurs premières expériences ont été faites, en l'occurrence, ils ont la confiance à s'exprimer librement et facilement.

Certains d'entre eux considèrent la langue maternelle comme un point de départ dans la construction de l'identité national, sociale et culturelle.

> « Le premier moyen d'expression acquis pendant l'enfance par lequel l'enfant se socialiste, elle est l'expression d'une identité, la langue maternelle étant principalement inscrite sous le signe d'une fidélité à une tradition particulière, et c'est l'expression d'une culture. »[71]

La langue maternelle fait référence à la langue primitive acquise par l'individu au cours de son enfance. Par conséquent, l'apprentissage de la langue maternelle est important car

[70]MICHEAL, Bayram. *Identité sociale et dimension européenne : la compétence interculturelle par l'apprentissage des langues vivantes*[En ligne]. Conseil de l'Europe : F-67075 Strasbourg Cedex, France, novembre 2000, 198p. XML. [Consulté le 10 mars 2019 à 15 h 33]. Disponible sur : https://books.google.dz/books?id=k4ixQHIaEoC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false

[71]UNESCO. *Pour une définition développé*, 2003, p15.

elle joue un rôle essentiel dans l'identification langagière; c'est donc à travers cette langue que le locuteur détermine son identité linguistique.

D'autres justifient leurs réponses du fait que la langue maternelle (l'arabe) est plus riche que les autres langues, c'est la langue du Coran et de l'Islam, et elle dispose d'un vocabulaire arabe de 60000 mots. Donc ils peuvent exprimer leurs pensées sans aucune difficulté.

> « Comment l'Homme peut-il résister à la beauté de cette langue, à sa logique et à son éblouissement unique ? Même les voisins des Arabes, eux-mêmes, dans les pays qu'ils ont conquis, sont tombés sous le charme de cette langue. »[72]

La langue arabe est l'une des plus anciennes langues du monde, la langue du prophète Mohammed (paix et bénédictions d'Allah soit sur lui). Elle a acquis une créativité grâce à la beauté de ses caractères morphologiques quand elle est parlée, entendu ou écrit. En dépit de la mondialisation, de l'émergence de termes superflus et de langages populaires qui s'est répandu parmi les locuteurs dans le monde entière, la langue arabe standard reste le principal point de référence dans la communication entre tous les interlocuteurs qui parlent cette langue.

Un des enquêtés a montré le contraire et n'était pas d'accord avec cette affirmation, il déclare que tant qu'il étudiait le français il est capable de s'exprimer dans cette langue à côté de sa langue maternelle.*« La langue maternelle est un catalogue de mots, la langue étrangère en est un second, en correspondance terme à terme avec le premier. »*[73]

[72]L'orientaliste Allemande Sigrid HUNKE 1913-1999.
[73]CHRISTIANE, Luc. *Approche d'une langue étrangère à l'école*. Vol. 1 : Perspective sur l'apprentissage. Paris : INRP. 1992, p. 104.

2.2. Description des observations de classe

Lors de notre expérimentation, nous avons assisté à plusieurs séances d'observation pendant les exposés des étudiants de 3ème année du FLE, et aussi pendant le déroulement des cours du module de compréhension d'expression orale (C.E.O) avec l'enseignant M. DEMANNE Ismail. Dans ces séances nous avons pris en considération la prise de parole de nos enquêtés afin de dégager les points négatifs et positifs que nous avons décrits dans les deux grilles d'observation (*Cf.* 3.1.3), pour aussi dégager les problèmes qui montrent le phénomène d'insécurité linguistique et également l'influence du milieu multilingue.

Pendant l'observation, nous essayons de montrer tous les points mentionnés antérieurement dans les deux grilles, d'observer les problèmes, les imprévues qu'une situation d'insécurité linguistique peut mener. Nous avons également collecté les résultats de la première grille, comme suit :

Problème	Des phrases incomplètes	Mauvaise prononciation (l'hypercorrection)	Mauvaise construction de toute une phrase	La peur (répétition de mots ou de phrases)
Nombre d'étudiants	10	9	11	20

Tableau 11 : résultat de la 1ère grille d'observation

- **Remarque :** le fait d'avoir un indicateur chez un étudiant n'élimine pas les autres, c'est-à-dire, nous pouvons obtenir toutes les preuves qui montrent l'insécurité linguistique chez un seul enquêté.
- Les manifestations de l'insécurité linguistique chez les étudiants :
  - Chez les garçons :
    - Des phrases incomplètes : 2 garçons.
    - Mauvaise prononciation : 2 garçons.
    - Mauvaise construction de toute une phrase : 3 garçons.
    - La peur : 5 garçons.
  - Chez les filles :
    - Des phrases incomplètes : 8 filles.
    - Mauvaise prononciation : 7 filles.
    - Mauvaise construction de toute une phrase : 8 filles.
    - La peur : 15 filles.

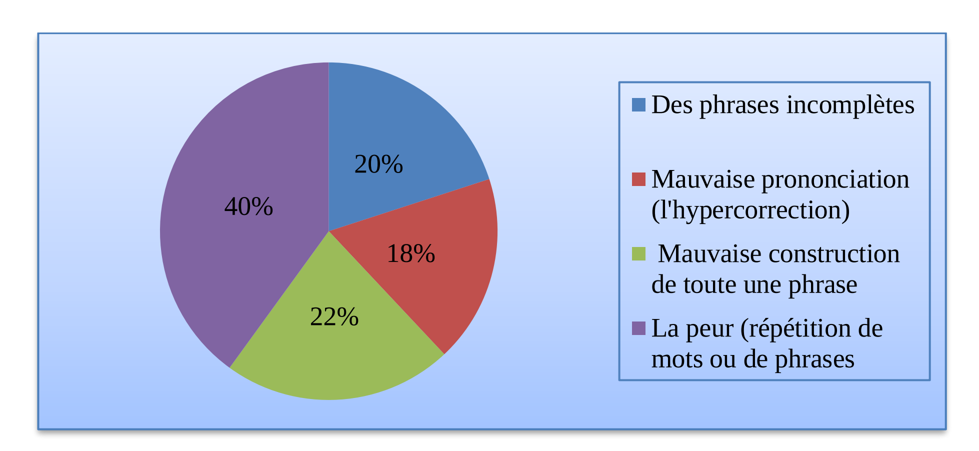


Figure 9 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°11

Ce qui est frappant, c'est que pendant presque toutes les séances, la plupart des étudiants sont indifférents du cours et ne savent même pas ce que l'enseignant attend d'eux, et qui n'interviennent que lorsque l'enseignant les interroge, ils répondent avec toute timidité et avec une voix basse. Cela peut être dû à leur manque d'intérêt pour l'apprentissage de cette langue et à leur réticence à la parler. Nous avons également remarqué que certains d'entre eux sont incapables de parler en français et quand ils parlent, ils étaient mal à l'aise de leur relation avec cette langue.

Ce que nous avons aussi constaté au cours de ces séances, c'est que certains étudiants répondent aux questions du professeur avec des phrases incomplètes, mauvaises prononciations, mauvaises constructions de toute une phrase et avec une peur considérable où l'enseignant est obligé, face à leur peur, de les suggérer des phrases pour terminer leurs discours. Ce qui peut s'expliquer par un manque de confiance en soi ou par un bagage linguistique faible. D'autres, lorsqu'ils ne peuvent pas répondre en français, ils s'appuient directement sur une langue française mélangée avec l'arabe afin d'éviter le silence et le blocage total.

Quant à la prononciation de ces étudiants, nous constatons qu'elle est quelque peu mauvaise, parce qu'ils n'expriment pas ce qu'ils veulent d'une manière orale appropriée. En fait, la mauvaise prononciation des sons peut changer le sens de la parole. Cette évaluation nous permet de penser que ce problème phonatoire provient en grande partie de l'impact de la langue maternelle sur la maîtrise d'une langue étrangère que ce soit sur le plan oral ou écrit.

Lors d'un exposé de deux étudiantes, où le sujet parlé est « le stress », nous leur avons posé la question suivante : « pouvez-vous donner une synthèse de ce que vous avez lu ? », après un moment de silence, nous avons répété la question, puis l'une d'entre elles a

répondu avec hésitation et dit : « euh, euh la stress, la stress est une. ! ». Nous pouvons en déduire qu'elles ne lisent que des phrases sans connaître le sujet dont elles parlent.

Il est également clair pour nous que le phénomène de plurilinguisme a un impact évident sur les étudiants du français, parce qu'ils préfèrent évidemment utiliser l'arabe même dans un environnement académique où le français domine dans l'apprentissage, car cette langue est très présente dans notre société tébéssienne. Tout aussi, il s'est avéré qu'ils ressentent un degré d'insécurité linguistique observable à travers leur peur de répondre et leur timidité de prendre la parole verbalement.

Par contre, au cours des séances auxquelles nous avons assisté, nous avons remarqué que peu d'étudiants de 3ème année ont un grand désir d'apprendre la langue française, veulent travailler et participer lors du déroulement du cours, car ils sont intéressés à apprendre cette langue, mais le problème est que lorsqu'ils parlent, ils souffrent d'un sentiments d'anxiété qui peut avoir été le résultat du phénomène d'insécurité linguistique en général, et que ce sentiment les empêche à parler couramment.

Au côté de l'insécurité linguistique, nous tentons de manière évidente de déterminer les points positifs décrits dans la deuxième grille d'observation afin de vérifier si les étudiants de troisième année français ont un sentiment de sécurité linguistique en français, malgré le fait que de nombreuses langues ou dialectes sont présents dans leur vie quotidienne. Nous avons obtenu le résultat suivant :

	Confiance en soi	Langue correcte (sécurisée linguistiquement)	Manque de répétition
Nombre d'étudiants	5	5	5

Tableau 12 : résultat de la 2ème grille d'observation

- **Remarque :** le fait d'avoir un indice chez un étudiant n'élimine pas les autres, c'est-à-dire, nous pouvons obtenir toutes les preuves qui montrent la sécurité linguistique chez un seul enquêté.
- Les points positifs qui montrent la sécurité linguistique chez les étudiants :
  - Chez les garçons :
    - Confiance en soi : 2 garçons.
    - Langue correcte : 2 garçons.
    - Manque de répétition : 2 garçons.

- Chez les filles :
  - Confiance en soi : 3 filles.
  - Langue correcte : 3 filles.
  - Manque de répétition : 3 filles.

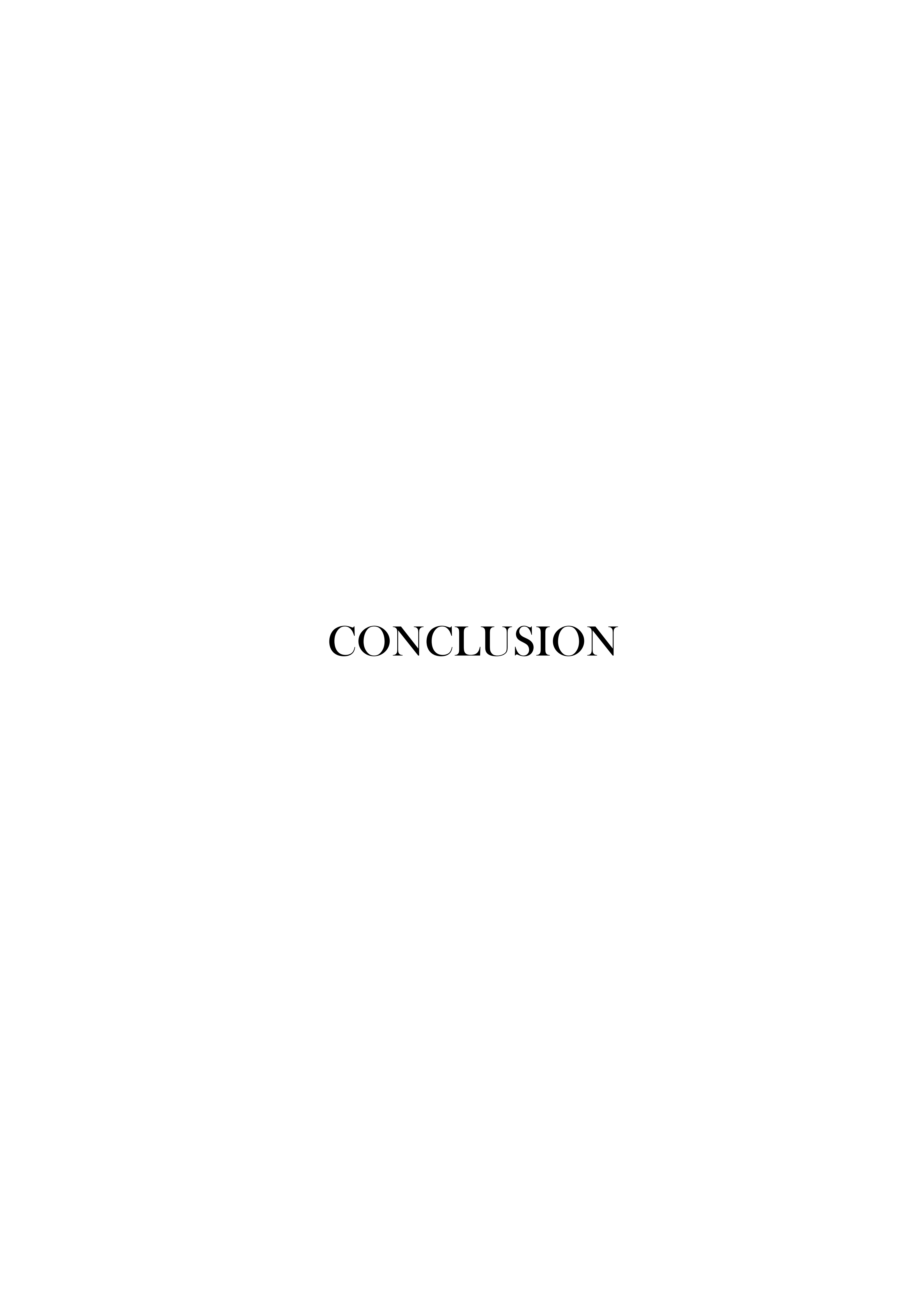
Lors d'un exposé de deux étudiantes, où le sujet parlé est « l'impact négatif de Smartphone sur le temps », nous avons constaté qu'elles ont une magnifique façon de présentation verbale où elles ont répondu à nos questions en toute confiance en soi et sans hésitation. Ce qui nous permet de dire que les étudiants souhaitant apprendre une langue étrangère doivent faire face aux obstacles qui les empêchent à le faire tels que l'insécurité linguistique et le milieu plurilingue, parce que l'accent mis sur l'apprentissage est le moyen le plus important d'atteindre le but souhaité.

Nous avons aussi observé qu'une seule étudiante a un talent de parler rare, dans une société multilingue et qui ne donne pas une grande importance à la langue française, car elle parle couramment le français avec une grande aisance, avec une langue parfaitement saine, sans répétition de mots ou de phrases et sans aucune faute. Nous avons trouvé chez elle une présence d'une forte conjugaison. Nous pouvons dire que cette étudiante, le cas exceptionnel, ressent d'un sentiment de sécurité linguistique qui est observable dans son comportement langagier, sa confiance, etc.

3. Synthèse

Finalement, tout travail scientifique contient une partie pratique qui consiste à vérifier les éléments théoriques. Dans notre chapitre méthodologique, nous avons analysé et interprété les questionnaires soumis aux étudiants de 3ème année licence du français et nous avons aussi décrit les séances d'observations afin de donner un résultat pour notre recherche.

L'analyse de notre expérimentation nous révèle que le sentiment d'insécurité linguistique est tellement présent chez nos enquêtés que ce soit sur le plan écrit (d'après le questionnaire) ou sur le plan oral (d'après les séances d'observation). Il est considéré comme une entrave à communiquer en français en raison de la timidité et l'hésitation que les étudiants ressentent lorsqu'il s'agit de prendre la parole. Ensuite, nous pouvons affirmer que nous tous, comme étant des étudiants, souffrons du même problème linguistique en raison de notre milieu plurilingue, car il influe sur nos compétences en langue étrangère.



CONCLUSION

En guise de conclusion, notre travail porte sur une étude sociolinguistique de l'insécurité linguistique dans un milieu universitaire plurilingue où nous avons choisi les étudiants de la troisième année licence de la langue française de l'université de LARBI TEBESSI / Tébessa comme un cas d'étude (corpus). À travers notre enquête, nous nous visions à atteindre notre objectif, qui a été résumé dans la recherche de l'impact de l'insécurité linguistique sur la langue française et sa maîtrise au sein d'un milieu académique multilingue. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes focalisés sur la question suivante : dans quelle mesure et comment l'insécurité linguistique affecte-t-elle les étudiants du français dans un environnement multilingue ?.

Cette question est suivie d'autres sous-questions qui sont :

- Quelle est la situation actuelle du français dans notre faculté compte tenu de la présence du plurilinguisme ?
- L'insécurité linguistique forme-t-elle une entrave dans le cheminement d'apprentissage de ces étudiants ?
- D'où provient l'insécurité linguistique ?

Afin d'obtenir des réponses à notre problématique ainsi que pour confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ, nous avons mené une enquête de suivi accompagnée de questionnaires destinés aux étudiants de 3ème année FLE et des séances d'observation. L'objectif est de décrire le problème d'insécurité linguistique afin de savoir dans quelle mesure les étudiants souffrent de ce phénomène.

À l'aide de notre étude et des données collectées, nous affirmons nos hypothèses et soulignons que l'insécurité linguistique est présente chez la plupart des étudiants qui ne sont pas satisfaits de leur choix d'étudier le français. Ce qui nous montre aussi que ce phénomène est dû à cause de leur peur résultant du milieu universitaire où ils étudient, également, le milieu plurilingue où ils vivent. S'il existe aujourd'hui des étudiants en 3ème année licence qui n'ont pas une bonne maîtrise de la langue française, c'est parce qu'ils ne sentent pas confiants dans les normes qui régissent cette langue, car, pour la plupart le français n'est qu'une langue de colonialisme.

En guise des solutions ou des conseils pour éviter de tomber dans l'insécurité linguistique, ceux qui souffrent de ce sentiment que ce soit à l'oral ou par l'écrit, doivent contrôler la timidité et l'hésitation et accepter la situation sociolinguistique dans laquelle ils vivent, et coexister avec toutes les langues où chacune a son contexte et son statut

particulier, pour qu'ils puissent s'exprimer et apprendre le français facilement. Ensuite, ils doivent aussi accorder aux sérieux une grande importance à la lecture en français pour bien maîtriser et posséder les bases et les règles linguistiques et culturelles de cette langue.

Pour l'enseignant, son rôle est de créer une bonne atmosphère où tous les étudiants ressentent la sécurité de la langue dans leurs discours. Par ce fait, il ne doit pas ridiculiser l'étudiant qui commet des fautes de grammaire ou d'orthographe, car la vérité est que la langue française dans notre région était et restera une langue étrangère par excellence. En d'autres termes, lorsque l'étudiant commet une erreur et celle-ci est corrigée par l'enseignant, il s'agit d'un critère important pour renforcer le désir d'apprendre cette langue.

Pour finir, nous reconnaissons que notre travail est comme n'importe quel autre travail scientifique, est loin d'être parfait et il contient certainement des lacunes. Cependant, nous pouvons dire que cette investigation nous a été très utile et nous espérons davantage l'enrichir dans de futures études. Nous souhaitons également tirer parti de nos échecs et de nos erreurs pour élargir nos connaissances et de contribuer à la recherche scientifique afin de permettre à d'autres chercheurs de s'en prévaloir et pourquoi ne pas s'en focaliser.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages

- BAYLON Christian. *Sociolinguistique* : *société, langue et discours*. Paris : Nathan. 1991.

- BENRABEH Mohamed. *Langue et pouvoir en Algérie*. Paris : éd Ségur. 1999.

- BOURDIEU Pierre. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard. 1982.

- BOYER Henri. *introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod. 2001

- BOYER Henri. *Sociolinguistique : territoires et objet*. Paris : Lausanne. 1996.

- BRETEGNIER Aude & LEDEGEN Gundrun. *SECURITE, INSECURITE LINGUISTIQUE: Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques-en hommage à Nicole GUEUNIER.* Editions L'Harmattan.2003

- CALVET Louis-Jean & MOREAU Marie-Louise. *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone* . Paris : Diffusion Didier Erudition. 1998.
- CALVET Louis-Jean. *la sociolinguistique*. Paris : PUF. Collection que sais-je ?. 1993.

- CALVET Louis-Jean. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon. 1999.

- FRANCARD Michel. *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Bruxelles : Service de la langue française. Direction générale de la Culture et de la Communication. 1982.

- FRANCARD Michel. *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Bruxelles : Service de la langue française. Direction générale de la Culture et de la Communication. 1982.

- GUEUNIER Nicol, GENOUVRIER Emile & KHOMSI Abdelhamid**.** *Les Français devant la norme*. Paris : Champion. 1978.

- GUMPERZ John. *Sociolinguistique interactionnelle*. *Approche interprétative.* Paris : Ed L'HARMATTAN. 1983.

- IBRAHIMI-TALEB Khaoula. *De la créativité au quotidien : le comportement langagier des locuteurs algériens.* Alger : EL-Hikma. 2003.

- IBRAHIMI-TALEB Khaoula. *Les Algériens et leur(s) langue(s).*Alger : El-Hikma. 1995.
- LABOV William. *Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Minuit.1995.

- MOREAU Marie-Louise. *Insécurité linguistique: pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départ de données camerounaises, sénégalaises et zaïroises.* C l. Bavoux. *Français régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographiques*, 1996.

- MOREAU Marie-Louise. *Sociolinguistique : concepts de base*. Paris: Mardaga. 1997.

- QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valéry, SMAALI-DEKDOUK Dalila et CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina. *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues.* De Boeck Supérieur. 2002.

2. Thèses et mémoires

- BENAISSA Amina. *L'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de FLE, Cas des étudiants de la 3ème année Français*. Mémoire de Master : FLE : didactique des langues cultures. Biskra : Université de Mohamed Khider, 2017.
- BRETEGNIER Aude. *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts des langues : la réunion.* Thèse de doctorat nouveau régime : langage parole. Université de la réunion, 1999.
- GHALEM Hicham. *La dimension interculturelle dans l'enseignement /apprentissage du FLE .Cas des apprenants de 1ere année secondaire*. Mémoire de master : FLE et didactique des langues-cultures. Biskra : Université Mohamed Khider, 2013.

- HAMDI Hanane. *L'immigration et insécurité linguistique : le cas des immigrés algériens en France*. Mémoire de magistère : sciences du langage. Batna : Université Elhadj Lakdher, 2007.
- ROUSSI Maria. *L'insécurité linguistique des enseignants non natifs de langue étrangère.* Thèse de doctorat. Paris 3 : Université la Sorbonne Nouvelle, 2009.
- TIGHILET Warda et YARGUI Asma. *Interaction en contexte plurilingue dans le milieu estudiantin à Bejaia*. Mémoire de master : FLE : didactique. Bejaia : Université de Abderrahmane Mira, 2015/2016.
- ZABOOT Tahar. *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou.* Thèse de doctorat : sciences du langage. Paris : Université de la Sorbonne. 1989.

3. Articles périodiques et revues

- ACHOUCHE Mohamed. *La situation sociolinguistique en Algérie, Langues et Migrations.* Grenoble : Presses Université de Grenoble.1981.

- BEJAOUI Nabila. *L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie*. In revue de la faculté des lettres et des langues. Biskra : Université de Mohamed Khider. 2010.

- BENMAYOUF Yamina. *La diglossie en Algérie et son évolution, revue des sciences humaines.* [En ligne] n°18. Décembre 2002. Constantine : Université des frères Mentouri 1.
- BOUKHANOUCHE Lamia. *La langue française À l'université algérienne : changement de statut et impact.* Carnets. 2ème série – 8/2016.

- Centre national d'études et d'analyse pour la planification. Résultats cités dans : DERRADJI Yacine. *Vous avez dit langue* étrangère*, le français en Algérie ?* Revue des Observatoires du français Contemporain en Afrique Noire : Le français en Afrique, Didier Érudition. 2001, 15, p. 46.

- CHRISTIANE Luc. *Approche d'une langue étrangère à l'école*. Vol. 1 : Perspective sur l'apprentissage. Paris : INRP. 1992.

- DERRADJI Yacine. In *[la langue française en Algérie : particularisme lexicale ou norme endogène ?*], dans les cahiers du SLADD, Université Mentouri Constantine, SLADD. 2004.
- FRANCARD Michel. *Insécurité linguistique en situation de diglossie : le cas de l'Ardenne Belge.* In Revue Québécoise de linguistique théorique et appliquée. L'association, Trois-Rivières, Québec 8(2). 1989.
- HAGEGE Claude. *Le plurilinguisme, éthique d'avenir*. Assises de l'enseignement du français et en français. Agence universitaire de la Francophonie (AUF). 1998.
- IBRAHIMI-TALEB Khaoula**.** *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* .L'Année du Maghreb [En ligne], I | 2004.
- LAHLAH Mouna. *l'alternance codique chez les apprenants algériens de 6ème année primaire dans le cours de français langue étrangère. S*YNERGIE ALGERIE N°5. 2009.
- MICHEAL Bayram. *Identité sociale et dimension européenne : la compétence interculturelle par l'apprentissage des langues vivantes*. Conseil de l'Europe : F-67075 Strasbourg Cedex, France. Novembre 2000.
- SEBAA Rabah. *Culture et plurilinguisme en Algérie*. 13, 2002.
- UNESCO. *Pour une définition développé*. 2003.

4. Dictionnaires

- DUBOIS Jean et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.1999.
- Le grand dictionnaire terminologique (GDT)

5. Sitographie

- ASSIMIL. *Comment vaincre sa peur de parler une langue étrangère ?*.[En ligne]. In : Un blog sur Internet. Mise en ligne le 19/12/2017. [Consulté le 11 mars 2019 à 12 h 20]. Disponible sur : http://fr.assimil.com/blog/comment-vaincre-sa-peur-de-parler-une-langue-etrangere/

- AUBERT-LOTARSKI Angeline. ESEN. *Etudes et conseils : démarches et outils* [En ligne]. 2007 [Consulté le 10 mai 2019 à 14 h 31]. Disponible sur : http://www.esen.education.fr/conseils/recueil-de-donnees/operations/construction-des-outils-de-recueil/questionnaire/
- CANRICELLI Pierre. *Comment vaincre sa timidité pour parler en public ?*. Blog [En ligne]. Disponible sur : https://www.phobie.com/comment-vaincre-sa-timidite-pour-parler-en-public/. [Consulté le 29 avril 2019 à 12 h 00].
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Hypercorrection. [Consulté le 25 avril 2019 à 14 h 55].
- *La timidité c'est quoi* ?.Forum [En ligne]. Disponible sur : https://www.filsantejeunes.com/la-timidite-cest-quoi-18412. [Consulté le 29 avril 2019 à 14 h 17].
- YAN Xiaodong. *Les types de normes* [en ligne]. 2016 [consulté le 17 avril 2019 à 13 h 28]. Disponible sur : https://arlap.hypotheses.org/6761

Résumé

Apprendre une langue étrangère dans un environnement académique multilingue implique la nécessité de développer le désir chez les étudiants de l'apprendre. Cela implique également d'apprendre à communiquer cette langue, à la maîtriser. Cependant, de nombreux étudiants du FLE font des représentations de cette langue et, à cause de cela, ils auront des difficultés à l'apprendre, à l'acquérir, à la communiquer, et éprouvent le sentiment d'insécurité linguistique. Cela nous a amenés à étudier ce phénomène linguistique à travers une enquête par questionnaire et par l'observation auprès d'un échantillon d'étudiants de troisième année en langue française à l'Université de Larbi Tébessi / Tébessa.

Mots clés : plurilinguisme, sociolinguistique, langue étrangère, sécurité/insécurité linguistique, milieu universitaire.

ملخص

تعلم لغة أجنبية في بيئة أكاديمية متعددة اللغات يتجلى في الحاجة إلى تنمية رغبة الطلاّب في تعلمها, كما يتضمن تعلم التواصل بهذه اللغة وإتقانها. ومع ذلك، فإنّ العديد من طلاب اللغة الفرنسية يقدمون تمثيلًا لهذه اللغة ، ولهذا السبب ، سيواجهون صعوبات في تعلمها ، واكتسابها ، والتواصل بها ، وسيقودهم ذلك ايضا إلى الشعور بعدم الأمان اللغوي. قادنا هذا إلى دراسة هذه الظاهرة اللغوية من خلال استبيان ومعاينة مع عيّنة من طلاب السنة الثالثة ليسانس لغة فرنسية بجامعة العربي التبسي / تبسة.

الكلمات المفتاحية : التعددية اللغوية ، اللغويات الاجتماعية ، اللغة الأجنبية ، الأمن / عدم الأمان اللغوي، البيئة الجامعية .

Annexes[1]

[1]Cinq (05) exemplaires sur vingt (20) constituent un échantillon des réponses des étudiants au questionnaire.

Année : 3ème Année L

Âge : 21

Sexe : Femme

1. Pensez-vous que votre choix d'étudier le français est le bon choix ?

Oui ☐

Non ☒

2. Êtes-vous satisfait de votre compétence en langue française ?

Oui ☐

Non ☒

Si non, pourquoi ?

je suis pas satisfaite de mes competences en langue française car j'ai des problème a niveau de la conjugaison et parfois je peux pas exprimer ce que je veux dire, et on est là pour apprendre et pour améliorer notre niveau

3. Employez-vous le français en dehors de la classe ?

Oui ☒

Non ☐

4. Avez-vous le sentiment d'insécurité linguistique quand il s'agit de parler en français?

Toujours ☐

Parfois ☒

Jamais ☐

Comment ?

Parfois je trouve que je peux pas exprimer mes idées j'oublie un mot ou je trouve pas l'expression qui correspond la situation de communication.

5. Prenez-vous la parole en classe ?

Spontanément ☐

Par demande de l'enseignant ☒

Non ☐

Si non , expliquez pourquoi ?

/

6. Avez-vous le sentiment de mieux s'exprimer avec une autre langue que le français?

Oui ☒

Non ☐

Si oui, laquelle ?

La langue arabe

7. Face à une situation d'insécurité linguistique dans une conversation en français, comment vous vous-débrouillez ?

Je vais essayer le maximum de trouver un synonyme un expression qui rapproche le sens

8. Dans quelle expression vous sentez-vous à l'aise ?

L'oral ☐

L'écrit ☒

9. Quelle pratique de classe préférez-vous ?

Exposé ☒

Pièce théâtrale ☐

Question/réponse ☐

Pourquoi ?

car dans un exposé on a un thème, on le traite puis on presente les informations qui correspond cet exposé donc tout ira facile à mon avis

10. La langue maternelle reflète mieux nos pensées que les autres langues. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

Oui ☒

Non ☐

Expliquez pourquoi ?

C'est la langue maternelle, le plus user l'usage de notre langue maternelle touche tous les cotes et les domaines aussi donc on peut mieux explique et exprimes avec elle que les autres langues.

Année : 2018/2019 3ème annéeL

Âge : 33 ans

Sexe : Homme

1. Pensez-vous que votre choix d'étudier le français est le bon choix ?

Oui ☑

Non ☐

2. Êtes-vous satisfait de votre compétence en langue française ?

Oui ☑

Non ☐

Si non, pourquoi ?

/

3. Employez-vous le français en dehors de la classe ?

Oui ☑ peut

Non ☐

4. Avez-vous le sentiment d'insécurité linguistique quand il s'agit de parler en français?

Toujours ☐

Parfois ☑

Jamais ☐

Comment ?

- dans des cas,
- au Notre Faculté je crois que le Niveau de l'enseignement de la langue Française n'est pas mauvais, par Rapport ~~par~~ est certain autre université comme el-oued et oum bouaghi.

5. Prenez-vous la parole en classe ?

Spontanément ☑

Par demande de l'enseignant ☐

Non ☐

Si non . expliquez pourquoi ?

/

6. Avez-vous le sentiment de mieux s'exprimer avec une autre langue que le français?

Oui ☑

Non ☑

Si oui, laquelle ?

L'arabe.

7. Face à une situation d'insécurité linguistique dans une conversation en français. comment vous vous-débrouillez ?

on manque de parler le Français en dehors de la classe donc ~~L'arrangement~~ on peut pas d'arranger la langue (linguistique).

8. Dans quelle expression vous sentez-vous à l'aise ?

L'oral ☐

L'écrit ☑

9. Quelle pratique de classe préférez-vous ?

Exposé ☐

Pièce théâtrale ☐

Question/réponse ☑

Pourquoi ?

pourtant je mêtrise les trois choix par ailleur :

Question et Réponse m'aide pour la capacité languiquée.

10. La langue maternelle reflète mieux nos pensées que les autres langues. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

Oui ☐

Non ☑

Expliquez pourquoi ?

pour moi j'étudié Le Francais donc quand je obtiens des information je utilise mon langue de spécialité (Francais) et Après j'emploie L'arabe (langue Maternel.

merci.

Année : 3ème A.L

Âge : 36

Sexe : Homme

1. Pensez-vous que votre choix d'étudier le français est le bon choix ?

Oui ☐

Non ☒

2. Êtes-vous satisfait de votre compétence en langue française ?

Oui ☐

Non ☒

Si non, pourquoi ?

Mon raison est très simple, ~~par~~ par ce que j'aime pas cette langue et je préfère la langue Anglaise

3. Employez-vous le français en dehors de la classe ?

Oui ☐

Non ☒

4. Avez-vous le sentiment d'insécurité linguistique quand il s'agit de parler en français?

Toujours ☐

Parfois ☐

Jamais ☒

Comment ?

par ce que cette est comme toutes les langues

5. Prenez-vous la parole en classe ?

Spontanément ☒

Par demande de l'enseignant ☐

Non ☐

Si non , expliquez pourquoi ?

....

....

....

....

....

....

6. Avez-vous le sentiment de mieux s'exprimer avec une autre langue que le français?

Oui ☒

Non ☐

Si oui, laquelle ?

la langue Anglaise..

7. Face à une situation d'insécurité linguistique dans une conversation en français. comment vous vous-débrouillez ?

....

....

....

....

....

....

8. Dans quelle expression vous sentez-vous à l'aise ?

L'oral ☐

L'écrit ☒

9. Quelle pratique de classe préférez-vous ?

Exposé ☐

Pièce théâtrale ☐

Question/réponse ☒

Pourquoi ?

A cause de plusieurs raison est l'un des raison j'aime pas cette langue

10. La langue maternelle reflète mieux nos pensées que les autres langues. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

Oui ☒

Non ☐

Expliquez pourquoi ?

notre langue maternelle est inné, les expression des idées viennes spontannement plus qu'on a une Bagage linguistique très Vaste

Année : 2018/2019

Âge : 27 ans

Sexe : H.

1. Pensez-vous que votre choix d'étudier le français est le bon choix ?

Oui ☑

Non ☐

2. Êtes-vous satisfait de votre compétence en langue française ?

Oui ☐

Non ☑

Si non, pourquoi ?

Le savoir n'est pas limité, à nen pas douter, on serai toujours insatisfaits de la goutte qu'on a pris de cette large mer du savoir.

3. Employez-vous le français en dehors de la classe ?

Oui ☑

Non ☐

4. Avez-vous le sentiment d'insécurité linguistique quand il s'agit de parler en français?

Toujours ☐

Parfois ☑

Jamais ☐

Comment ?

On ne nait pas des francophones mais on essaiera d'êtres capables de s'exprimer correctement.

5. Prenez-vous la parole en classe ?

Spontanément ☑

Par demande de l'enseignant ☐

Non ☐

Si non , expliquez pourquoi ?

..../..

....

....

....

....

....

6. Avez-vous le sentiment de mieux s'exprimer avec une autre langue que le français?

Oui ☑

Non ☐

Si oui, laquelle ?

.... L'anglais ....

7. Face à une situation d'insécurité linguistique dans une conversation en français, comment vous vous-débrouillez ?

J'essaie de corriger tout ce que j'ai dit sous timidité parce que personne n'est élu ce nul n'est parfait.

8. Dans quelle expression vous sentez-vous à l'aise ?

L'oral ☑

L'écrit ☐

9. Quelle pratique de classe préférez-vous ?

Exposé ☐

Pièce théâtrale ☑

Question/réponse ☐

Pourquoi ?

le théâtre est l'art qui nous permet de dire ce qu'on veut spontanément.

10. La langue maternelle reflète mieux nos pensées que les autres langues. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

Oui ☑

Non ☐

Expliquez pourquoi ?

pour être libre de nos pensées arabes et pour ne pas traduire les informations au français il faut essayer de vivre la langue française.

Année : 3ème

Âge : 20 ans

Sexe : femme

1. Pensez-vous que votre choix d'étudier le français est le bon choix ?

Oui ☑

Non ☐

2. Êtes-vous satisfait de votre compétence en langue française ?

Oui ☑

Non ☐

Si non, pourquoi ?

....

3. Employez-vous le français en dehors de la classe ?

Oui ☑

Non ☐

4. Avez-vous le sentiment d'insécurité linguistique quand il s'agit de parler en français?

Toujours ☐

Parfois ☑

Jamais ☐

Comment ?

Quand je parle en public, je trouve grand difficulté pour parler, parceque j'ai toujours un sentiment que je vais faire des fautes, par contre si je parle au miroire je me trouve trés capable de s'exprimer en français.

5. Prenez-vous la parole en classe ?

Spontanément ☑

Par demande de l'enseignant ☐

Non ☐

Si non , expliquez pourquoi ?

6. Avez-vous le sentiment de mieux s'exprimer avec une autre langue que le français?

Oui ☑

Non ☐

Si oui, laquelle ?

L'anglais

7. Face à une situation d'insécurité linguistique dans une conversation en français, comment vous vous-débrouillez ?

je quitte pas la conversation et je continue à parler même si le degrée de peur soit trés élevé , et au fin du conversation je trouve que j'ai bien parler

8. Dans quelle expression vous sentez-vous à l'aise ?

L'oral ☐

L'écrit ☑

9. Quelle pratique de classe préférez-vous ?

Exposé ☑

Pièce théâtrale ☐

Question/réponse ☐

Pourquoi ?

parceque dans un exposé je vais avoir presque tous les informations concernant le théme que je vais traiter, donc je vais pas être avoir peur de faire des fautes ou de ne pas trouver les réponses.

10. La langue maternelle reflète mieux nos pensées que les autres langues. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

Oui ☑

Non ☐

Expliquez pourquoi ?

parceque, je croix, que la langue maternelle est la langue de notre reflexion interne, donc si on est besoin d'exprimer des sentiments sincéres ou des pensés, on trouve que c'est plus facile d'utiliser notre langue maternelle.